

FAURE ÉLU POUR 5 ANS

Spécial Election
Présidentielle



LA FIN POLITIQUE De Jean-Pierre FABRE ?

● **Pour se proclamer vainqueur du scrutin, CAP 2015 exclut les électeurs du nord**

P.4

● **Le taux de participation au Togo au-dessus de la moyenne des pays de l'UEMOA**

P.5

● **Pédro, héros ou fauteur de troubles ?**

P.10

● **Chiffres clés, statistiques et cartographie de l'élection présidentielle du 25 avril 2015**

PP.13-15



flooz transfert international

Transférez de l'argent à l'international !

Réception et Envoi vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger

moov
no limit

CAP 2020 !

Avec la victoire de Faure GNASSINGBE, l'opposition togolaise vient de perdre la septième élection consécutive à laquelle elle a participé depuis le début du processus électoral, la quatrième jugée crédible et transparente par les observateurs nationaux et internationaux ; législatives et présidentielles comprises.

Face à cette situation, elle ne peut plus, comme elle l'a fait jusque-là, adopter systématiquement la posture de victime en criant aux fraudes. Ni continuer à jouer à la politique de l'autruche en accusant le ciel et la terre, de complot international contre le Togo. Il est temps qu'en effet, au lieu de chercher à chaque fois des boucs émissaires, ses responsables se décident à trouver les raisons et à apporter des solutions à leur échec chronique. Sérieusement ! Ils ne peuvent plus s'exonérer d'une réflexion de fond, aussi bien sur leur approche de la vie politique togolaise, le contenu de leur discours ainsi que leur méthode pour conquérir le pouvoir.

Cette paresse intellectuelle qui leur fait faire l'économie du bilan de leurs actions, et surtout de leur inaction, n'est plus tolérable pour tous ceux qui souhaitent qu'en face d'un pouvoir triomphant, bien implanté et inscrit en plus dans une dynamique vertueuse depuis quelques années sur le plan socioéconomique, il y ait une opposition responsable. Une force alternative, structurée autour d'idées fortes et élaborées, que porte une stratégie de conquête de pouvoir construite sur le moyen et long terme autour de valeurs communes et d'investissement sur le terrain. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les actions fondées sur des certitudes devenues obsolètes, l'improvisation, la courte vue, le populisme inopérant et la démagogie, ne prospéreront jamais. Le refus de dialogue, le mépris aussi bien envers les adversaires que les partenaires, les invectives, la calomnie, la désinformation même alimentée et amplifiée par les réseaux sociaux ou des relais dans des médias nationaux ou internationaux ciblés, ne sauraient produire quelque résultat en se substituant au travail de fond auquel devrait s'astreindre toute formation politique ambitieuse et aspirant à gouverner le pays.

Qu'il est facile grand Dieu, d'évoquer des irrégularités et autres fraudes pour masquer ses insuffisances et ses propres turpitudes. A force d'en user et d'en abuser, l'argumentaire finit par ne plus convaincre personne. Qu'ils ont bon dos ces observateurs nationaux et internationaux, sur qui l'on tombe à bras raccourcis depuis quelques jours pour avoir soutenu « que le scrutin fut libre, crédible et transparent », mettant ainsi à nu une coalition minoritaire dans le pays, dont l'unique et seul programme est de surfer sur le mécontentement ou le rejet du pouvoir par une frange de la population. Malgré leur cri d'orfraie et la demande répétée sur les preuves, ils n'en ont pas à ce jour fourni aucune, établissant leur victoire. Si ce n'est un décompte tout particulier qui fait gagner leur candidat en annulant scandaleusement 40% des suffrages exprimés, provenant pour une large part des zones du nord du pays.

Ce dont il s'agit aujourd'hui, ne relève pas simplement de la cuisine interne des perdants. Pour la vitalité de notre jeune démocratie et pour un meilleur fonctionnement des institutions, il faut de vrais contre-pouvoirs, une opposition forte. On n'en a pas. Cap donc sur 2020 !

Faure GNASSINGBE élu pour 5 ans

Ayi d'ALMEIDA

Sans surprise, c'est Faure GNASSINGBE qui a été élu à l'issue du scrutin du 25 avril dernier dont il était le favori. Face à une opposition faible et divisée, le président sortant a su convaincre les électeurs sur son bilan plutôt positif.

Les dix ans passés à la tête du pays auraient pu constituer pour Faure GNASSINGBE un handicap pour rempiler à la tête du pays, d'autant plus que son père l'avait dirigé pendant trente-huit ans. Mais le Chef de l'Etat n'a pas eu peur d'utiliser avec beaucoup de dextérité et de réussite, le thème de « changement » durant sa campagne, pourtant si cher à ses adversaires, il est vrai aidé en cela par un bilan positif.

En effet, après plusieurs années de mise au ban de la communauté internationale, avec une économie exsangue et un tissu social en lambeaux, le Togo connaît un renouveau depuis 2005 avec l'arrivée au pouvoir de monsieur GNASSINGBE. Le premier mandat, 2005-2010 a été globalement consacré à consolider les bases d'une démocratie apaisée et ouvrir l'épineux chantier de la réconciliation, après une décennie de crise et d'affrontements politiques. De fait, il a servi à pacifier avec un certain succès la vie politique, avec notamment la signature par l'essentiel de la classe politique togolaise et des associations représentatives de la société civile de l'Accord Politique Global (APG) en 2006 qui a précédé la formation d'un gouvernement d'union nationale. Mais aussi la signature d'un accord politique entre l'ex RPT et l'Union des Forces de Changement (UFC) qui était jusque-là la principale formation de l'opposition. Ou encore la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR), chargée de revisiter l'histoire politique tumultueuse de notre pays, de 1958 à 2005 et de faire des recommandations pour renforcer le vivre ensemble.

Le deuxième mandat 2010-2015 a été celui des réformes socio économiques et des grands travaux, qui favorisent une croissance annuelle de 5 à 6% depuis 5 ans. Insuffisant pour satisfaire les nombreuses attentes sociales mais démontrant suffisamment qu'un cercle vertueux se met en place. Toutes choses sur lesquelles a surfé le président candidat pendant la campagne.



Si le bilan a donc été incontestablement l'une des clés de victoire, il faut également y ajouter sa capacité à incarner pour bon nombre de Togolais, l'avenir et la stabilité. A 49 ans, il parle davantage à une population togolaise plutôt jeune que son principal challenger la soixantaine entamée. Avec un parti UNIR, bien implanté sur toute l'étendue du territoire avec des assises locales certaines et pour avoir pris le relais ainsi que les réseaux de l'ancien parti RPT, il a inspiré pendant toute la campagne électorale, plus confiance à ses concitoyens, en ces périodes d'incertitudes faites de fragilité du vivre ensemble, des menaces extrémistes et de l'horizon non dégagé en termes de parcours professionnel.

D'avantage qu'en 2010, le candidat Faure GNASSINGBE a multiplié les déplacements sur le terrain, avec le mémorable marathon du dernier jour de la campagne, avec plus de huit (8) localités dans lesquelles il a tenu meeting en l'espace de quelques heures. « Il a fini la journée épuisé », avait alors confié un de ses conseillers.

TERMINUS

A l'opposé, la défaite de Jean-Pierre FABRE était prévisible. La division de l'opposition l'a privé de plusieurs centaines de milliers de voix qui auraient pu lui permettre de rivaliser

avec Faure GNASSINGBE. En effet, son hégémonie et son arrogance l'ont toujours amené à considérer les autres formations politiques et leurs leaders comme des quantités négligeables dont il n'a pas grand besoin, sauf si ceux-ci s'alignent sur ses positions. De fait, à l'heure des comptes, les électeurs du CAR, à peu près 200.000 ; ceux de l'UFC environ 100.000 par exemple lui ont manqué.

De même qu'une participation record notamment dans la région maritime, son bastion, la seule qu'il ait gagnée et qui représente tout de même plus de 40% du corps électoral. On n'y a pas beaucoup voté, à 53,45% de participation, loin des 74,47% de la région de la Kara par exemple, bastion de son adversaire. Ce défaut de mobilisation peut s'expliquer, même si ce n'est pas l'unique raison, par l'incohérence et l'inconstance du discours tenu par le leader de l'ANC. Après avoir soutenu pendant longtemps qu'il n'y aurait pas d'élections sans les réformes, il fut pourtant le premier à déposer sa candidature sans que lesdites réformes n'aient eu lieu. Les promesses non tenues, les engagements non respectés ont fini par en raison de plusieurs de ses électeurs, qui ont préféré rester chez eux, encouragés par les appels au boycott du CAR ou du Front TCHOBOE, qui ont mis à nu la contradiction

permanente dans laquelle s'est enfoncé l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO. A 63 ans et après 2 échecs

consécutifs à l'élection présidentielle, le leadership de monsieur FABRE sera sans doute contesté, aussi bien en interne que par les autres membres de l'opposition. Son avenir politique semble désormais s'écrire en pointillés. Mais connaissant l'homme et son orgueil, un dernier baroud d'honneur n'est pas à exclure.

DES LEÇONS

La nette victoire de Faure GNASSINGBE ne doit cependant pas faire oublier qu'il a reculé de 2,15% à l'échelle nationale et dans plusieurs préfectures par rapport à 2010. Une partie de l'abstention provoquée par la faiblesse et l'incohérence de l'opposition, peut également lui être imputable, notamment celle de ceux qui ne croient plus en la politique comme pouvant répondre à leurs préoccupations quotidiennes. Plus que jamais, ce mandat doit être celui des réformes politiques, socio-économiques, avec en toile de fond la consolidation des acquis démocratiques et la réponse aux questions sociales et à l'impatience d'un certain nombre de compatriotes, qui ploient sous le poids des difficultés de la vie. Les 5 prochaines années ne doivent donc certainement pas être celle de la pause, ni dans le rythme, ni dans la politique réformatrice menée.



drive dentsu

flooz transfert international

Transférez de l'argent à l'international !

Réception et Envoi vers le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire** et le **Niger**

Parce que vous voulez éviter de longues files d'attente devant les guichets de transfert d'argent et envoyer de l'argent quand vous voulez, de l'emplacement de votre choix et en toute sécurité, **moov** lance le **transfert International** via le mobile. À partir de votre téléphone, recevez et envoyez de l'argent jusqu'à 500 000 FCFA vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger. Tapez ***155#**, choisissez l'option transfert d'argent suivi du numéro du destinataire précédé de l'indicatif du pays, entrez ensuite le montant à envoyer puis le code de sécurité pour confirmer votre transfert. Que vous envoyez de l'argent du Togo ou que vous en recevez de la sous-région, l'argent est disponible en quelques secondes sur votre compte **Flooz** ou celui du destinataire.

Flooz, la solution rapide et sécurisée pour gérer vos transferts dans la sous-région !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Pour se proclamer vainqueur du scrutin, CAP 2015 exclut les électeurs du nord

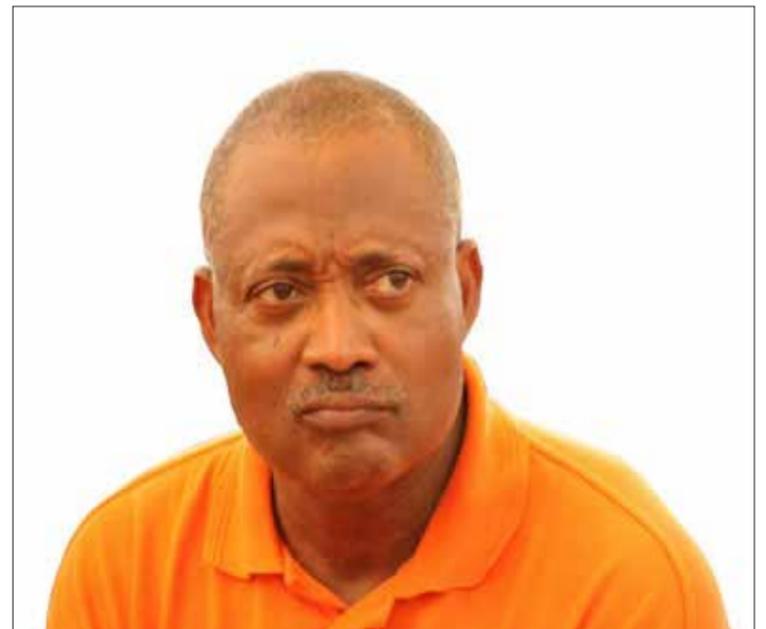
Avortée le 31 avril dernier, la conférence de presse du Combat pour l'Alternance Pacifique en 2015 (CAP 2015) annoncée comme devant établir les irrégularités ayant émaillé le scrutin du 25 avril et prouver la victoire de Jean-Pierre FABRE, a finalement eu lieu en fin de journée du 1er mai. En fait de présentation d'éléments probants, seuls quelques incidents mineurs marginaux ont été relevés. Et pour étayer la prétendue victoire de son candidat, la coalition s'est livrée à un exercice bien curieux et scandaleux. Elle a simplement exclu du recensement des votes, seize (16) des quarante-deux circonscriptions électorales dont la quasi-totalité est issue du nord du pays, soit près de 40% des suffrages exprimés.

Quelques centaines de militants parmi les plus irréductibles de CAP 2015 s'étaient précipités au QG de campagne de la coalition située à Ablogamé, pour « voir les preuves des fraudes et de la victoire de Jean-Pierre FABRE. » Il a bien été fait cas par ses représentants à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et du vice-président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) Patrick Lawson, de « nombreux cas de vote sans cartes d'électeurs, de vote par usage abusif de procurations, de convois d'étrangers, de distribution de prébendes, d'expulsion des délégués de l'opposition, de bastonnade de militants de CAP 2015, d'enlèvements et de bourrages d'urnes, de substitutions de PV, d'intimidations, de harcèlements, etc. » ; cela « dans la sous-préfecture de la Plaine

de Mô, dans les préfectures de Kara, Tône, Danpen, Bassar, Binah, Sotouboua ». Ou encore, « par milliers, essentiellement dans la région maritime, des électeurs en possession de leurs cartes d'électeurs mais qui ne retrouvent pas leurs noms sur les listes électorales, des exactions exercées sur les populations par des éléments de la garde présidentielle, notamment dans la commune de Lomé et dans les préfectures du Golfe et de l'Avé ».

Cependant, aucune de ces affirmations n'a été véritablement soutenue par des éléments probants et les intervenants n'ont jamais pu démontrer en quoi, ces incidents étaient de nature à entacher les résultats tels que proclamés par la CENI, par la remise en cause de la crédibilité du scrutin.

Mais c'était surtout sur le terrain des résultats que CAP 2015 était attendu. En effet, dès le lendemain du vote, dans un communiqué signé par monsieur LAWSON, la coalition revendiquait déjà la victoire. Dénonçant par la suite les chiffres proclamés par Taffa TABIOU, elle s'était engagée à présenter des procès-verbaux authentifiés et contredisant ceux qui donnaient Faure GNASSINGBE vainqueur du scrutin. C'est avec beaucoup d'incrédulité et de surprise que les personnes présentes à la rencontre ont assisté à l'argumentation laborieuse et empruntée du vice-président de la CENI, Francis Pédro AMUZUN, représentant de CAP 2015 au sein de cette institution, qui a abouti à déclarer son candidat « président élu. » Pour y parvenir, il s'est bien fondé



sur des PV. Sauf que ce sont ceux provenant uniquement de 26 CELI sur les 42, et que d'autorité, la coalition a décidé d'exclure les 16 restants des résultats du vote, parce que jugées litigieuses.

SCANDALEUX.

Pour l'ancien journaliste, monsieur FABRE a gagné avec 641.765 voix soit 52,20% des suffrages, contre 539.764 voix et 43,90% pour Faure GNASSINGBE. Il donne les autres candidats à 1,23% pour Mohammed TCHASSONA, 1,22% pour Gerry TAAMA et 1,45% pour Aimé GOGUE. Ces résultats sont tronqués puisqu'ils ne recensent pas le vote de 16 CELI.

Notamment celle des préfectures de Bassar avec ses 46.780 votants, Binah 40.354, Blitta 53.686, Cinkassé 36097, Kpendjal 61 341, Tône 87 320, Oti 64 815, Tandjouaré 43 957, Kéran 34 512, Kozah 78 185, Dankpen 49 597, Tchamba 48 705, Amou 39 425, Wawa 39 892 et Yoto 34 603.

Cela représente 875 482 votants sur les 2138438 à l'échelle

nationale, soit plus de 40%.

La particularité des CELI exclues par CAP 2015 est d'abord que son candidat y a été partout battu ; obtenant une moyenne d'environ 12,83% des suffrages exprimés sur l'ensemble des 16 CELI contre 78,17% à son adversaire Faure GNASSINGBE. Et le nombre de votants exclu est supérieur aux suffrages obtenus par Jean-Pierre FABRE dans le reste des CELI (875.482 contre 641.765)

Ensuite, hormis Yoto dans la région maritime, Wawa, Amou et Badou dans les Plateaux, toutes les préfectures ignorées dans le décompte par Jean-Pierre FABRE sont du nord du pays, notamment Cinkassé, Kpendjal, Tône, Oti et Tandjouaré dans les Savanes ; Kozah, Binah, Kéran, Bassar dans la Kara ; Dankpen, Tchamba, Blitta et Soutouboua dans la Centrale. Zones bien évidemment considérées traditionnellement comme favorables à son adversaire.

Au surplus, en tenant compte du taux de participation établi à 60,92% avec près de 40% d'électeurs qui n'ont pas voté, valider le raisonnement de CAP 2015 reviendrait à faire élire Jean-Pierre FABRE par moins de 20% des inscrits (40 % de non votants ajoutés aux 40% exclus, au total 80%). Ainsi, il tiendrait sa légitimité des 641.765 voix seulement sur un corps électoral d'environ 3.509.258 inscrits, soit 18% des électeurs.

RESULTATS PROCLAMES PAR CAP 2015

CELI	FABRE	TCHASSONA	TAAMA	GOGUE	GNASSINGBE	SUFFRAGE
TCHAOUDJO	22.341	2.315	923	1.154	39.091	65.824
ASSOLI	4.787	450	136	94	14.480	19.947
DOUFELGOU	3.539	269	1.140	1.211	34.361	40.520
AVE	16.379	193	268	265	11.187	28.292
BAS-MONO	12.330	333	195	212	5.444	18.514
AFLAO GAKLI-AFLAO SAGBADO	45.911	374	779	788	17.824	65.676
AGOE NYIVE-TOGBLE	36.726	3.092	2.106	2.172	53.625	97.721
BAGUIDA	33.707	114	196	168	4.971	39.156
VAKPOSSITO-LEGBASSITO-SANGUERA	14.893	268	459	761	11.876	28.257
LACS	43.476	611	432	567	11.518	56.604
LOME COMMUNE 2	72.058	902	999	1.046	22.289	97.294
LOME COMMUNE 3	52.700	216	457	392	8.725	62.490
LOME COMMUNE 5	45.319	961	1.618	1.593	33.011	82.502
VO	27.874	332	366	431	15.405	44.408
ZIO	46.797	887	1.182	2.023	41.734	92.623
AGOU	11.762	106	195	290	15.125	27.478
AKEBOU	12.030	7	22	19	15.931	28.009
ANIE	5.873	484	492	327	22.966	30.142
DANYI	7.438	90	127	424	6.699	14.778
EST-MONO	4.917	1.135	535	293	38.271	45.151
HAHO	21.457	452	888	1.373	37.543	61.713
KLOTO	25.975	550	406	603	17.493	45.027
KPELE	8.010	87	153	219	13.043	21.512
MOYEN-MONO	7.408	78	132	129	11.060	18.807
OGOU	26.045	661	465	1.063	28.851	57.085
LOME COMMUNE 1-4	32.013	167	329	268	7.241	40.018
Total	641.765	15.134	15.000	17.885	539.764	1.229.548
Pourcentage	52,20%	1,23%	1,22%	1,45%	43,90%	100,00%

Le taux de participation au Togo au-dessus de la moyenne des pays de l'UEMOA

• Ayi d'ALMEIDA

Le scrutin du 25 avril dernier a connu une participation en baisse par rapport à 2010, de l'ordre de 4,06 points, passant de 64,68 % à 60,92%. Si cela a été analysé d'une part comme une victoire de ceux qui avaient appelé au boycott ou à empêcher la tenue de l'élection ; et d'autre part comme la manifestation d'un désintérêt pour la politique d'une frange des électeurs, il n'en demeure pas moins que ce taux reste au-dessus de la moyenne de la participation dans la zone UEMOA (Union Economique Monétaire Ouest Africaine) par exemple. Avec cette précision toutefois que chacun des pays a sa propre histoire et ses règles électorales. Focus Infos vous propose un dossier sur le sujet.

En matière d'élection on parle généralement de taux de participation pour évoquer le nombre des citoyens inscrits sur les listes électorales qui ont pris part au vote. La participation devient la mesure pour voir le degré d'adhésion des citoyens au processus démocratique et électoral. En effet, dans les vieilles démocraties on parle plutôt du taux d'abstention des citoyens aux consultations électorales. C'est le taux de ceux qui sont inscrits et qui ne vont pas voter.

Le taux d'abstention est le rapport des citoyens qui s'abstiennent de voter parmi ceux qui sont inscrits

sur les listes électorales, à une occasion donnée. Aux États-Unis, l'abstention est calculée par rapport à tous les électeurs potentiels et pas seulement par rapport aux inscrits sur les listes électorales, comme c'est le cas en France.

La participation est donc le rapport de ceux qui choisissent d'aller voter alors que le taux d'abstention est le rapport de ceux qui sont inscrits mais ne vont pas voter. Il y a une forte corrélation entre le niveau de participation à l'élection et le système électoral choisi. Le constat est que la représentation proportionnelle a tendance à

générer une plus importante participation des électeurs. Il en est de même pour les systèmes à majorité simple, la participation tend à être plus importante si on s'attend à des résultats plus serrés au niveau national que si la victoire de l'un des partis en présence semble acquise, et elle est encore plus élevée dans les plus serrés. D'ailleurs on notera que les pays en crise ou sortie de crise connaissent des élections avec des forts taux de participation. Comme on a pu le constater récemment en Côte d'Ivoire où le taux a atteint 82% au premier tour et 80 au deuxième tour.

La quête absolue de légitimité des personnalités et institutions sorties des urnes a conduit certains pays, notamment plusieurs des anciennes républiques de l'Union soviétique de l'ère communiste, à imposer un seuil minimal de participation électorale ; ainsi, lorsque la participation dans une circonscription électorale n'atteint pas 50 % des inscrits l'élection est considérée invalide.

BAROMETRE !

En réalité, le taux de participation est un véritable baromètre de la vitalité de la société démocratique et du rapport des citoyens avec le système électoral et les élus qui en sont issus.

Un taux véritablement bas est de nature à porter préjudice à la démocratie en décrédibilisant les institutions qui en résultent. Il affecte la légitimité du régime ; les autorités élues sont l'objet d'une défiance permanente de certaines franges de la société entraînant une instabilité et des menaces à la paix sociales. Or aucun développement n'est possible sans la paix et la sécurité.

Si les élections libres, transparentes et fiables constituent le socle indispensable d'une démocratie, il n'en demeure pas moins que la participation du maximum de citoyens reste le gage d'une adhésion sans faille des citoyens à la chose politique. Une fois de plus, il faut noter clairement que sans l'adhésion massive des citoyens aux élections une démocratie perd de sa légitimité et devient de facto un pouvoir fragilisé. Même si le niveau de participation n'est pas un indice exclusif de la qualité du système démocratique.

DIFFERENTS FACTEURS :

A la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 25 avril, du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) au Front Tchoboé, en passant par les ODDH (Organisation de Défense des Droits de l'Homme), on s'est glosé de ce que les appels pour ne pas associer au scrutin ou le boycotter ont été entendus par 40% des électeurs. Ce taux doit être relativisé et en tout état de cause, cette auto satisfaction considérée comme un raccourci, loin de la réalité. En effet, plusieurs facteurs sont à l'origine de cette baisse par

rapport à 2010. D'abord le fait que plusieurs personnes, notamment les décédées, qui avaient perdu la qualité d'électeurs, n'ont pas été radiées des listes datées des législatives de 2013 qui ont de nouveau servi à la présidentielle de cette année, après actualisation. Ensuite, plusieurs électeurs se sont déplacés mais n'ont pas pu voter, faute d'avoir retrouvé leur bureau de vote dont certains ont été délocalisés pour désengorger les centres de vote, malheureusement sans une communication suffisante. Ceux-là peuvent difficilement être considérés comme des abstentionnistes. Pas plus que les électeurs des localités où la saison pluvieuse n'a pas facilité l'accès aux centres de vote. A cela il faut ajouter également, il est vrai, des considérations purement politiques. Notamment les appels au boycott (la préfecture de Yoto en a été la plus grande manifestation), l'incohérence dans les discours de CAP 2015 et de Jean-Pierre FABRE qui ont annoncé qu'il n'y aura pas d'élections sans les réformes avant de se raviser. Et promis à leurs militants qu'ils empêcheraient que le président sortant, Faure GNASSINGBE soit de nouveau candidat, sans y parvenir. Enfin, il y a sans doute aussi l'impression pour une partie du corps électoral que le scrutin sera sans suspens ou qu'il ne changerait rien à leur quotidien ; lassé par des années de stériles querelles politiciennes.

59,07% DANS L'UEMOA.

Doit-on s'inquiéter du niveau de participation au Togo ? Pas du tout, si l'on regarde le taux moyen de participation aux élections présidentielles dans la zone UEMOA, hors Guinée-Bissau (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

En effet, en se basant sur les deux dernières élections présidentielles intervenues dans ces pays et en tenant compte du fait que l'élection est à deux tours par endroits, ce taux s'établit à 59,07 dans la zone. Par pays, la participation moyenne est de 76,05% au Bénin qui occupe la première place, suivi de la Côte d'Ivoire avec 67,40%, du Togo 62,80%, devançant le Sénégal avec 59,06%, le Burkina 56,28%, le Niger 48,55% et le Mali qui ferme la marche avec 43,36%.

PAYS	ANNEE	TAUX DE PARTICIPATION	TAUX MOYEN
BENIN	2006	1 ^{er} TOUR 74,86 % 2 ^{ème} TOUR 67,01 %	76,05 %
	2011	84,28 %	
BURKINA FASO	2005	57,66 %	56,28 %
	2010	54,9 %	
COTE D'IVOIRE	2000	37,4 %	67,9 %
	2010	1 ^{er} TOUR 83,76 % 2 ^{ème} TOUR 81,12%	
MALI	2007	36,24 %	43,36 %
	2013	1 ^{er} TOUR 48,98 % 2 ^{ème} TOUR 45,78 %	
NIGER	2004	1 ^{er} TOUR 48,25 % 2 ^{ème} TOUR 44,97 %	48,55%
	2011	1 ^{er} TOUR 53 % 2 ^{ème} TOUR 48 %	
SENEGAL	2007	70,62 %	59,06 %
	2012	1 ^{er} TOUR 51,58% 2 ^{ème} TOUR 51,58%	
TOGO	2010	64,68 %	62,8 %
	2015	60,92 %	



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**
Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**
Esso BADOU
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Bernard ADADE
• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

La CENI a-t-elle compétence pour connaître d'éventuelles irrégularités et redresser les suffrages exprimés ?

Au lendemain du scrutin du 25 avril et alors que les candidats tout comme certains privilégiés disposaient en fin de soirée de l'ensemble des résultats, des divergences sont apparues au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante sur ses prérogatives. Paralyant son fonctionnement efficient et retardant la publication des résultats. Pour les représentants de CAP 2015, la CENI a obligation de vérifier la régularité de l'opération de vote, d'en constater la crédibilité y compris in situ et le cas échéant, d'annuler des bulletins, voire des procès-verbaux issus des bureaux. Ce blocage a été à l'origine de la venue à Lomé des présidents ghanéen John Mahama Draamani et ivoirien Alassane Ouattara pour dénouer la crise qui s'installait. Quel est le rôle de la CENI et quelles sont ses prérogatives dans le dépouillement et la proclamation des résultats ?

La CENI est une institution administrative indépendante, selon l'article 4 du code électoral. Il jouit à ce titre d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement. Elle la plus importante des institutions qui interviennent dans le processus électoral en ce sens qu'elle est chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires ainsi que de veiller à leur régularité. Elle doit assurer la sécurité et la transparence des scrutins ainsi que la garantie autant pour les électeurs que les candidats, du libre exercice de leurs droits. Pour ce faire, elle dispose de prérogatives exclusives prévues par le code électoral : la commande, l'impression et la personnalisation des cartes d'électeurs, la commande du bulletin unique de vote et l'ensemble du matériel électoral, la ventilation du matériel électoral dans les différents bureaux de vote, l'enregistrement, la ventilation et la publication des candidatures, la désignation des observateurs nationaux sur la base des critères choisis par elle-même, l'attribution des documents d'identification aux observateurs, la centralisation des résultats et la proclamation des résultats provisoires des scrutins.

Outre ces prérogatives exclusives, la CENI partage certaines de ses compétences avec d'autres institutions publiques. Sur sa proposition, le conseil des ministres fixe la date d'ouverture et de fermeture de l'établissement des listes électorales, ainsi que la date des élections et les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote. D'après

l'article 9 du code électoral, elle assure, de concert avec le ministère de l'administration territoriale, l'étude des dossiers de candidature ; la révision des listes électorales ; l'affichage des listes électorales ; la création ou la suppression des bureaux de vote et leur localisation géographique ; l'établissement de la liste des observateurs internationaux à inviter par le gouvernement ; l'établissement du code des observateurs ; et l'élaboration d'une politique de promotion de la citoyenneté. Avec la HAAC, la CENI contribue à la formation des médias publics et privés et supervise la campagne électorale en collaboration avec le ministère de l'administration, et celui de la sécurité.

RECENSEMENT GENERAL :

Au terme de l'article 102 in fine du Code électoral, la CENI effectue le recensement général des votes au plan national à son siège, dès réception des procès-verbaux en provenance des préfectures et de la Commune de Lomé. Selon ce professeur de droit à l'Université de Lomé, la CENI n'a pas compétence pour remettre en cause les PV qui lui sont envoyés, encore moins redresser les chiffres qu'ils portent ni les annuler. Son rôle est clairement défini : « recenser les votes » qui lui sont envoyés par les CELI (commission électorale locale indépendante) qui elles-mêmes recensent simplement ceux envoyés par les bureaux de vote ou centres de vote. « Dès le début du dépouillement qui doit intervenir im-

médiatement à la clôture du scrutin et en public, conduit sans interruption jusqu'à son achèvement complet par les membres du bureau de vote concerné, en présence des délégués des candidats, jusqu'à la proclamation définitive des résultats, chaque acteur a un rôle, défini précisément par le code électoral » indique-t-il. De fait le président du bureau de vote donne lecture à haute voix, des résultats qui sont aussitôt affichés. Mention de ces résultats est portée au procès-verbal qui est clos par les signatures des membres du bureau. Les délégués des candidats sont invités à contre-signer les PV. Le président délivre copie signée des résultats affichés aux délégués des candidats. Le code électoral précise que tous les membres du bureau de vote doivent recevoir un exemplaire du PV.

L'original des opérations électorales, accompagné des pièces justificatives qui doivent être annexées, est transmis par les soins du président du bureau de vote directement au président de la CELI. Au vu de tous les PV des bureaux de vote de la préfecture ou de la commune de Lomé, la CELI effectue le recensement des votes de la préfecture à son siège et publie les résultats. Il en est dressé PV dont copie est immédiatement adressée au président de la CENI et au représentant de chaque candidat. Dès réception des PV en provenance des CELI, la CENI effectue à son tour le recensement général au plan national. C'est dire donc que son rôle est limité à la compilation des résultats et à leur proclamation provisoire. L'article 103 précisant d'ailleurs que la CENI adresse, dans un



délai de 8 jours, un rapport détaillé sur le déroulement des opérations électorales, l'état des résultats et les cas de contestation non réglés à la Cour Constitutionnelle.

CAS TRAITES :

C'est donc dans le respect de ces dispositions que certains cas, montés en épingle pendant la polémique post électorale, ont été connus non par la CENI mais par la Cour constitutionnelle. Celle-ci, tout en les prenant en compte dans le redressement des résultats, a estimé qu'ils n'étaient pas de nature à entacher la sincérité ni affecter la validité du résultat d'ensemble du scrutin.

De fait, au cours de son contrôle, la Cour a relevé que certains suffrages n'ont pas été comptabilisés ou que d'autres ont été rajoutés notamment dans les préfectures de la Binah, de Zio et de Dankpen. Elle a indiqué que dans la préfecture de la Binah, des écarts ont été constatés entre le nombre de votants, soit 41432, les suffrages exprimés, soit 39528 voix et les bulletins nuls et blancs soit 829. Et relevé que ces écarts s'expliquent par le mauvais comptage des votants et ne concernent pas les suffrages exprimés ; que ceux-ci sont de 39525 et correspondent au total des voix réparties entre

les candidats en lice. Dans la préfecture de Zio, le procès-verbal de centralisation des résultats provisoires a fait apparaître 460 bureaux de vote au lieu de 457 ouverts le jour du scrutin ; que le procès-verbal souligne que « ceci peut être dû à une double transcription ». Après vérification, les résultats selon la Cour de trois bureaux de vote notamment, les BVN°2 de l'EPP Kpénou groupe A, BV N°8 à Wémé et le bureau de vote N° 7 de l'EPP Djagblé, ont été enregistrés deux fois par erreur. Ces dédoublements se sont traduits par un apport supplémentaire de voix réparties entre les cinq (05) candidats à raison de 409 pour Monsieur Jean Pierre FABRE, de 10 pour Monsieur TCHASSONA TRAORE Mouhamed, 08 pour Monsieur TAAMA Komandega, 08 pour Monsieur GOGUE Tchabouré et 192 pour Monsieur GNAS-SINGBE Faure Essozimna. Après avoir retranché ces voix indûment attribuées aux candidats, leurs suffrages obtenus dans la préfecture de Zio ont donc été redressés.

Dans la préfecture de Dankpen, dix-sept (17) spécimens de bulletin de vote ont été retrouvés dans l'urne du bureau de vote EPP KPETAB. Les hauts magistrats sur cet incident ont indiqué que ces spécimens ont été enregistrés comme bulletins nuls.

Présidentielle 2015 : Pas que de mauvais perdants!

Le président sortant Faure Gnassingbé vient de prêter serment le 04 mai 2015, entamant ainsi son troisième mandat à la tête du Togo. Au lendemain de la proclamation des résultats, la réaction des candidats ou de leur état-major ne s'est pas fait attendre.

Coup de force électoral, selon Jean-Pierre Fabre

Gogué et Tchassona-Traoré crient au hold-up électoral

Le CAP 2015 (Combat pour l'Alternance Pacifique en 2015) et son leader Jean Pierre Fabre contestent la victoire du Président sortant Faure Gnassingbé. Durant son premier meeting d'après élection, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) a qualifié le scrutin de « Coup de force électoral » et appelé ses militants à rester calmes, sereins, déterminés et à l'écoute de probables mots d'ordre de revendication. « Nous disposons de tous les procès-verbaux et nous allons prouver que notre victoire a été volée », a déclaré pour sa part, Patrick Lawson, directeur de campagne du candidat Jean-Pierre Fabre, qui ajoute qu'ils iront voir tous ceux qui se sont mêlés de l'organisation ou de la supervision des élections au Togo pour leur démontrer que Faure Gnassingbé n'a pas gagné. « Pour l'avenir du Togo, nous allons nous référer seulement aux dispositions légales qui sont mises à la disposition de tous les partis politiques », a-t-il souligné.

Fabre se refuse à déposer des recours à la Cour constitutionnelle, estimant que cette institution est inféodée au pouvoir, et s'attribue la victoire en se basant sur les résultats de 26 CELI qui le créditent de 52% des suffrages contre 42% pour Faure Gnassingbé. Un acte que le ministre en charge de l'Administration Territoriale, Gilbert qualifie de ridicule.

« C'est une comédie qui ridiculise les auteurs de ces actes », ironise-t-il.

De leur côté, le professeur Tchabouré Aimé Gogué d'ADDI (Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral) et Maître Mouhamed Tchassona-Traoré du MCD (Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement) ne sont nullement convaincus du satisfecit de la communauté internationale qui juge le scrutin transparent et crédible.

Le premier évoque de multiples disfonctionnements, l'impartialité de tous les acteurs intervenant dans le processus et estime que le processus est loin d'être crédible. « Le processus électoral demeure toujours verrouillé et ne permet pas un scrutin sincère. La Cour Constitutionnelle est peu fiable. Peu de Togolais imaginent qu'elle puisse un jour rendre un arrêt défavorable au pouvoir. Elle a proclamé des résultats définitifs confus et sans tenir compte du dysfonctionnement de la CENI », pointe Aimé Gogué. Le candidat malheureux déclare par ailleurs que le pouvoir a phagocyté la chefferie traditionnelle qui est un maillon important du processus électoral et qu'en dépit de ce constat, les Togolais ont fait preuve de maturité en allant à ces élections dans le calme et la paix. C'est ce qui, selon lui, aurait fait croire aux observateurs internationaux, en particulier ceux de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'OIF que ces élec-



tions se sont déroulées sans problèmes. Il ajoute qu'au regard de tout cela, on ne peut s'étonner de la colère de la majorité des Togolais face à ce qu'il faut bien appeler « un hold-up électoral ». Pour lui l'importance du taux d'abstention est un indicateur que peu de Togolais croient aux élections comme moyen d'obtention d'une alternance politique au Togo.

Pour Maître Mouhamed Tchassona-Traoré, les résultats proclamés expliquent les nombreuses anomalies ayant émaillé le scrutin y compris le bourrage des urnes en faveur du candidat d'UNIR. En conséquence, le candidat du MCD rejette catégoriquement les résultats. « Nous rejetons tant les résultats proclamés par la CENI que par la cour constitutionnelle. Sans vouloir recourir à cette Cour là-même qui a proclamé élu Faure

Gnassingbé, nous ne nous reconnaissons pas dans ces chiffres », déclare le juriste.

Taama ou le bon perdant

Egalement candidat malheureux, Gerry Komandega Taama, du Nouvel Engagement Togolais (NET) avait déjà, avant la proclamation des résultats, déploré les comportements de Jean-Pierre Fabre et d'Aimé Gogué, le premier s'attribuant la victoire et le second critiquant le processus électoral auquel il a pourtant participé de bout en bout. Quelques jours plus tard, il félicite le président sortant pour sa victoire et Fabre pour son score. Néanmoins, M. Taama estime que le Togo a une démocratie imparfaite et seulement de façade. Pour lui, la constitution du fichier électoral est à revoir, car affirme-

t-il, le taux de 75% d'inscrits sur la base de témoignages de chefs locaux, est excessif. Le candidat du NET, tout en relevant des dysfonctionnements ayant entaché le scrutin, souhaite également que la composition de la CENI soit redéfinie. S'interrogeant sur la crédibilité de la victoire du candidat Faure Gnassingbé, M. Taama répond: « Oui, Faure a gagné les élections. Même en prenant en compte les recours factuels à notre disposition, et en les transposant aux 7 CELI remises en cause par le CAP2015, Faure reste en tête de ces résultats. Ce qui restera toujours difficile à prouver, c'est le trucage des PV dans les bureaux de vote. Puisque si tout le monde accepte de truquer, il n'y a plus de témoins. Voilà pourquoi j'ai félicité Faure Gnassingbé pour sa victoire le 28 avril dernier ».

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CONTENTIEUX ELECTORAL :

Les contestations relatives à la régularité et à la légalité de l'élection présidentielle relèvent exclusivement de la compétence de la Cour Constitutionnelle.

Tout candidat peut saisir cette cour dans un délai de 48 heures à compter de la publication provisoire par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Seules de graves

irrégularités de nature à entacher la sincérité et à affecter la validité du résultat d'ensemble du scrutin, peuvent amener la Cour à en prononcer l'annulation. Dans ce cas, une nouvelle consultation est organisée au plus tard dans les soixante jours suivant l'annulation.

Depuis le décès du chef Améga Yao Adoboli GASSOU IV et en attendant qu'il soit pourvu à son remplacement, la Cour est

composée de huit (8) membres, notamment Aboudou ASSOUMA, Président, Mama Sani ABOUDOU-SALAMI, Kouami AMADOS-DJOKO, Ablanvi Mèwa HOHOUETO, Mipamb NAHM-TCHOUGLI, Arégba POLO, Koffi TAGBE et Koffi AHADZI-NOU.

Le candidat malheureux au scrutin du 25 avril, tout en évoquant des fraudes et des irrégu-

larités, a décidé cependant de ne pas saisir la Cour. Au motif qu'elle est illégitime et non crédible.

Pourtant, c'est bien devant elle que les trois (3) représentants de monsieur FABRE siégeant à la CENI ont prêté serment avant leur prise de fonction.

C'est également devant elle que la question de la double nationalité du candidat de CAP

2015 a été traitée. C'est auprès d'elle que celui-ci a déposé sa signature authentifiée avant d'y déposer son dossier de candidature.

Au surplus, la Cour Constitutionnelle a été déjà saisie au cours du processus électoral par CAP 2015, entraînant la décision N°EP-006/15 du 07 avril 2015 par laquelle, elle rejetait la requête.

Doudou DIA, Directeur exécutif de l'Institut Gorée, Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique:

« En démocratie, il nous faut apprendre à gagner en toute humilité et perdre en toute dignité ».

Parmi la centaine d'organisations accréditées pour la supervision électorale au Togo, figure en bonne place l'Institut Gorée, une institution panafricaine basée au Sénégal. Avec 75 observateurs électoraux déployés, l'Institut qui privilégie une approche citoyenne au cœur de la démocratie, a principalement assigné à ses observateurs une mission à deux volets à savoir un volet politique et un volet électoral.

Au terme de cette mission, Doudou Dia, le Directeur exécutif de l'Institut Gorée, tout en se félicitant des bonnes dispositions et de l'esprit positif manifesté par toutes les parties prenantes ce qui a concouru au succès de l'élection présidentielle, n'a pas manqué de faire des recommandations, au nom de son institution à ces acteurs.

Approché par le Journal Focus Infos, M. DIA a accepté dresser le bilan de l'observation électorale de son institution tout en revenant sur les avancées accomplies ces dernières années par le Togo en matière d'organisation d'élection. Lecture...

Focus Infos: Quel bilan faites-vous de la Mission que votre Institut a effectuée dans le cadre de l'élection présidentielle du 25 avril dernier au Togo ?

Doudou DIA: L'Institut Gorée déploie pour la seconde fois après les élections législatives de 2013, une mission d'observation électorale au Togo. Le déploiement de la mission de 75 observateurs internationaux et un groupe de contact composé de cinq personnalités africaines de haut niveau sont l'expression de notre soutien à la consolidation de la démocratie, la stabilité politique et la stabilité institutionnelle au Togo. D'emblée, il est important de saluer l'engagement de tous les togolais dans le processus électoral dans un esprit de sérénité et dans le respect des principes démocratiques. Vous conviendrez avec moi que nous ne pouvons faire le bilan de notre Mission sans revenir sur les raisons qui fondent notre intervention au Togo.

Faut-il le rappeler, l'objectif de la mission d'observation internationale du Gorée Institute, en tant qu'institution panafricaine travaillant à l'émergence de société paisibles et autosuffisantes, était de contribuer à la transparence, la crédibilité et surtout à l'inclusivité du processus électoral. En d'autres termes, il s'agit pour l'Institut Gorée de contribuer, dans le respect de la souveraineté de l'État du Togo et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral. A ce titre, notre travail consistait d'une part à témoigner de manière impartiale auprès des électeurs et de la communauté internationale du déroulement du processus électoral

(élection présidentielle) et en certifier la légalité par le biais de l'observation électorale ; et d'autre part d'observer rigoureusement le processus démocratique dans le but d'aider à favoriser un climat de confiance, de sécurité et de crédibilité.

En se référant à nos objectifs de départ, nous pouvons dire sans risque de nous tromper et en toute humilité le bilan demeure positif. Nous sommes même aller au delà des prérogatives d'une Mission d'observation électorale en s'impliquant dans la facilitation du dialogue, voire la médiation préventive entre les différents acteurs politiques. Faut-il le rappeler, la Mission de l'Institut Gorée a servi de cadre de dialogue entre les missions d'observation internationale, les acteurs politiques, la CENI et le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales pour arriver à un consensus relativement au mode de transfert et de centralisation des données électorales.

Cette réunion conjointe de concertation, tenu le vendredi 24 avril 2015, a abouti à la mise sur pied d'un Comité d'accompagnement auprès de la CENI. Lequel comité a eu pour mandat de suivre de façon pointue et soutenue, toutes les opérations de remontée, de traitement et de publication des résultats.

C'est dire que la Mission, au-delà de l'observation a contribué à la pacification de l'espace politique et à l'apaisement du climat électoral à la veille du scrutin. C'est le lieu de saluer la démarche inclusive de toutes les Missions d'observation internationale présentes au Togo lors du scrutin présidentiel du 25 avril 2015 mais aussi et surtout leur engagement auprès de la CENI dans le cadre du Comité d'accompagnement. Il ne s'agit plus en Afrique d'avoir exclusivement des missions d'observation mais bien plus. L'une des valeurs ajoutée de notre Mission a été la mise en place du Groupe de Contact de haut niveau en charge de la consultation avec les parties prenantes du processus électoral au Togo, à jouer pleinement son rôle de facilitation, de plaidoyer, d'information et au besoin de médiation préventive.

Aussi, le fait d'avoir des missions exclusivement africaines augurent d'une

Afrique protagoniste de son propre devenir mais aussi d'une Afrique travaillant à l'émergence de sociétés autosuffisantes avec des États démocratiques, des institutions efficaces et des citoyens ouverts et engagés. Ces élections se sont déroulées dans un contexte sous régional difficile avec les menaces sécuritaires de toute sorte, c'est le lieu de se féliciter du comportement des citoyens togolais qui ont fait preuve de maturité, de clame, de sérénité et qui ont pu exercer le droit de vote en toute liberté dans le respect du cadre légal et juridique du Togo. Il est important qu'en Afrique que les acteurs politiques soient de plus en plus à l'écoute des citoyens.

F.I: Quelles ont été vos principales conclusions à l'issue de ce scrutin ?

D.D: D'emblée, il est important à souligner quelques points forts ayant contribué à l'apaisement du climat électoral et à la conduite d'un scrutin libre et équitable. Il s'agit notamment du financement par l'Etat octroyé à tous les candidats engagés dans la compétition électorale pour la campagne et la prise en charge de leurs délégués dans les bureaux de vote ; l'apaisement de l'atmosphère électorale marqué par l'ouverture des différents acteurs politiques ayant permis d'aboutir à un consensus minimal ; les bonnes dispositions dont a fait montre la Commission électorale nationale indépendante des élections pour la tenue du scrutin dans des conditions acceptables. Aussi, l'opportunité offerte aux partenaires techniques, notamment l'OIF à apprécier la crédibilité du fichier électoral travers à la Mission de consolidation et de vérification du fichier électoral a été une avancée majeure. A cela s'ajoute la réunion de concertation entre les Missions d'Observation Internationale, les acteurs politiques, l'administration électorale et le Ministère de l'Administration Territoriale ayant abouti à un consensus sur le mode de transfert, de compilation et de centralisations des résultats. Cette mission a produit un rapport paraphé par les parties engagées dans la compétition.

En se félicitant de l'approche consensuelle qui a présidé à la finalisation d'un tel rapport, il convient de dire que le fichier électoral togolais, bien que perfectible est suffisamment crédible pour



aller à l'élection présidentielle.

Faut-il le rappeler, la publication, à quinze (15) jours du scrutin, de la carte électorale facilitant ainsi la localisation des centres de vote et des bureaux de vote a été une avancée comparativement aux scrutins de 2010 et 2013. C'est dire que l'administration électorale est dans une dynamique d'amélioration continue.

De même, le professionnalisme et l'impartialité des agents de la Force Spéciale de Sécurisation de l'Élection Présidentielle (FOSEP) a été d'une réelle valeur ajoutée. Tout cela constitue des indicateurs de qualité d'une élection. A cela s'ajoute le jour du scrutin, la publication des résultats par bureau de vote. Pour rappel, en 2013 cela a été une forte recommandation de toutes les missions d'observation notamment de l'Institut Gorée.

Tout cela, est l'expression d'une forme de maturité des citoyens togolais qu'il faut rendre hommage, des acteurs politiques à œuvrer à la consolidation de la démocratie au Togo mais aussi l'expression de la volonté d'ouverture de l'État togolais. A ce titre, il est important de féliciter les autorités togolaises pour les efforts consentis par le financement sur fonds propres de l'élection présidentielle, le financement des délégués des partis politiques pour la supervision et le contrôle dans les bureaux de vote.

Ce dernier acte est un fait rarissime dans nos États. L'approche multi-acteurs et inclusif a été un atout majeur dans la réussite du scrutin de 25 avril 2015 notamment en amont par l'implication des acteurs politiques, le consensus prôné au

sein de la CENI, l'implication des institutions internationales, de la Société civile togolaise durant tout le processus.

Comparativement au scrutin de 2013, les mécanismes de veille sur les incidents de violence ont bien fonctionné de même que les dispositifs d'observation des médias réunis autour d'une plateforme de monitoring. Les efforts consentis par toutes les parties prenantes au processus électoral, dénotent une ambition crédible du Togo à se développer de manière démocratique.

Revenant sur le scrutin du 25 avril 2015, il faut noter que les 75 observateurs internationaux de l'Institut Gorée ont suivi plus de 400 activités de campagne électorale et visité plus de 800 bureaux de vote, répartis dans 250 centres de vote.

Dans 97% des bureaux de vote couverts par nos observateurs, les procédures ont été respectées. La non présence des scrutateurs dans le BV est la raison des 3% de non-respect des procédures selon les données remontées. Le respect de des procédures est certainement la raison principale pour laquelle on a noté un climat de calme au sein des BV observés. Selon nos observateurs, les membres des bureaux ont accompli, avec professionnalisme leurs tâches dans 95% des bureaux. De même, il faut noter la présence des délégués des candidats dans les bureaux notamment UNIR dans 100% des bureaux de vote et CAP2015 dans 98% des bureaux de vote. Le faible taux de bulletin nul renseignant sur la qualité appréciable du vote des électeurs comparativement au scrutin de 2013 avec 14% de bulletin nul (Suite à la page 9)

Doudou DIA, Directeur exécutif de l'Institut Gorée

(Suite de la page 8)

tins nuls. Toutes ces informations ou constats constituent des indicateurs de qualité d'une élection.

C'est dire qu'en dépit des dysfonctionnements mineurs constatés le jour du scrutin notamment l'organisation du scrutin dans les lieux de culte, les lacunes de certains membres des bureaux de vote qui ne maîtrisaient pas toutes les procédures, les lourdeurs dans la transmission des procès verbaux, l'élection présidentielle du 25 avril 2015 a été libre et équitable.

F.I: Pourriez-vous nous décrire votre approche et vos méthodes en matière d'observation électorale ; et dans le cas spécifique de la dernière élection ?

D.D: Dans toutes nos missions d'observation, nous prônons une approche multi-acteurs et inclusive. En d'autres termes, pour l'Institut Gorée, il s'agit de travailler à harmoniser les stratégies d'intervention des acteurs intervenant dans le processus électoral. L'implication des citoyens est une donnée fondamentale. La démocratie ne peut se réaliser sans la responsabilité des citoyens.

Notre approche consiste à mettre le citoyen au cœur du processus électoral pour son appropriation en nous adossant aussi sur la technologie. N'oublions pas que nous sommes une organisation de la société civile et notre mission ne doit pas se limiter à la simple observation classique mais à contribuer à l'émergence d'une conscience citoyenne (citoyens ouverts et engagés) et un comportement responsable des acteurs politiques. Notre Mission a eu deux volets : un volet politique avec la mise sur pied d'un Groupe de Contact de haut niveau constitué d'éminents africains connus pour leur intégrité, leur leadership, leur expérience et leurs compétences dans le domaine de la gouvernance politique, des relations internationales, de la gouvernance institutionnelles et des processus politiques.

Ce groupe de contact a un rôle essentiel dans la Mission dans la mesure où il interagit avec toutes les parties prenantes principales et secondaires du processus électoral. Hormis ses activités de consultation avec les parties prenantes, il mène des activités de facilitation, de plaidoyer et au besoin de médiation préventive. Il est l'aile politique de la mission. La Mission de l'Institut Gorée, à travers son Groupe de Contact s'est engagée dans médiation électorale et l'alerte précoce de concert avec toutes les Missions d'observation internationale avec la collaboration des acteurs politique, la CENI et l'Etat. Un tel engagement du Groupe de Contact a contribué à prévenir et résoudre les tensions pouvant émailler le processus électoral.

A cela s'ajoute le volet observation qui demeure le cœur de notre intervention avec le déploiement d'observateurs sur le terrain adossés à un pool d'analystes électoraux, juridiques, politiques et d'analystes statisticiens. A cela s'ajoute une équipe de coordination composée d'un coordonnateur politique, d'un coordonnateur technique, d'un pool communication, de logisticiens, et d'agents de saisie de donnée. Nous travaillons pour une observation citoyenne qui consiste à mettre en place un dispositif d'alerte précoce et de réponse rapide. Une « Salle de veille » de coordination de l'observation électorale hébergeant un plateau de remontée des informations par téléphone, d'analyse de situations est essentielle pour la réussite de notre mission. Pour cela, un travail de collaboration avec toutes les parties prenantes au processus électoral est plus que nécessaire.

C'est le sens que nous donnons à l'approche multi-acteurs, inclusive et proactive. Vous savez, hormis la guerre et en temps de paix, les élections sont le seul moment de la vie d'une nation qui mobilise autant de ressources humaines et de logistiques. Elles constituent une affaire sérieuse qui engage la destinée de toute une nation, à ce titre une approche professionnelle et proactive demeure fondamentale.

Nous devons travailler à la professionnaliser de tous les acteurs intervenant dans le processus pour éviter les situations de tensions, de polarisation, de crise voire de conflits postélectorales au sein de nos jeunes Etats. Après tout la crédibilité de toute institution ou Mission d'observation dépend de son degré de professionnalisme.

F.I: Avez-vous adressé des recommandations en vue d'améliorer les conditions d'organisation des futures échéances électorales dans le pays ?

D.D: Bien entendu, comme toute mission d'observation électorale, nous avons formulé des recommandations en vue de l'amélioration des conditions d'organisation des futures échéances électorales au Togo. Ces recommandations tournent autour du cadre juridique (constitution, système électoral, législation, composition de la CENI), l'inscription des électeurs, la campagne électorale, le scrutin, la vérification des résultats et la période postélectorale.

De manière brute, parce que nous allons travailler à l'élaboration d'un rapport d'observation avec une analyse approfondie, nos recommandations préliminaires après ce scrutin s'adressent aux parties prenantes principales notamment

l'Etat, la CENI, les Partis politiques, les Medias, la HAAC et la société civile réfléchir à l'instauration d'un climat de confiance, préalable à un dialogue politique constructif et durable. Il est important que l'Etat prenne en compte de manière objective les propositions des partis politiques pour améliorer le climat politique et toute recommandation allant dans le sens de renforcer le processus électoral. Aussi, il importe pour les autorités étatiques togolaises de procéder à une réorganisation profonde de l'état civil en lien avec le processus de biométrie enclenché.

De même, comme vous le savez, l'enjeu majeur des élections après le fichier électoral a été le système de centralisation des résultats. Il est important pour la CENI d'engager avec tous les acteurs un processus de révision du Code électoral et ainsi procéder au toilettage des textes ; de mentionner le numéro du Bureau de Vote sur la carte d'électeur ; d'éditer la liste des électeurs concernés par le vote par anticipation (Militaires et Paramilitaires) de manière distincte de celle des électeurs civils ; d'éviter de faire des lieux de culte des centres de votes ; d'harmoniser le Code électoral et le Guide du membre du bureau de vote pour ce qui concerne la composition du matériel électoral ; de préciser davantage les modalités de vote par procuration ; d'éviter le détachement systématique de tous les bulletins du carnet avec apposition de l'hologramme sans que ces derniers ne soient utilisés ; de prévoir la remise des copies des Procès Verbaux aux délégués des candidats et l'affichage des résultats devant les BV juste après le dépouillement ; de simplifier les procédures de transmission et de centralisation des PV des bureaux de vote ; de veiller, à l'avenir, au consensus entre les acteurs relativement au système de centralisation des résultats ; de définir un plan de ramassage plus efficient sous la responsabilité de la CENI en relation avec la FOSEP et les Présidents et/ou les rapporteurs afin de rendre moins contraignante la transmission des Procès Verbaux et du matériel électoral ; d'éviter les cas d'omission sur les listes électorales ; de prévoir la présence de la Société Civile au sein des CELI ; d'exercer effectivement tous les pouvoirs que la loi lui confère en matière de lutte contre les pratiques de fraude et de corruption électorale ;

A la HAAC : De poursuivre ses activités de contrôle et régulation de l'audio-visuel que lui confère la loi. Aux partis politiques : d'initier des programmes d'éducation et de formation pour leurs militants ; de participer à la sensibilisation et la mobilisation de leurs militants concernant les inscriptions et le retrait des cartes d'électeurs ;

A la presse : de continuer son rôle citoyen d'informer juste et vrai ; De continuer à s'impliquer positivement dans le bon déroulement du processus électoral.

A la société civile Togolaise: de continuer à renforcer son combat de veille et d'alerte pour la consolidation des acquis démocratiques ; de continuer à être équidistante vis - à vis des partis et coalitions de partis politiques même lorsqu'elle s'implique dans la vie politique nationale.

Voilà une batterie de recommandations faites après notre mission d'observation électorale. Il importe de mentionner que nous continuerons à travailler de manière plus approfondie dans l'élaboration de notre rapport final d'observation du scrutin présidentiel du 25 avril 2015 afin de faire qu'il soit un outil d'analyse, de plaidoyer mais surtout de source de documentation pour les futures réformes.

F.I: Avez-vous noté des progrès, qu'ils soient le fait ou non de vos recommandations antérieures, puisque vous aviez déjà en 2013, observé les élections législatives au Togo ?

D.D: Il faut rappeler au cours du processus électoral de 2013 avec les élections législatives au Togo, nous avons privilégié une approche de long terme. Nous sommes restés au Togo pendant 10 mois, ce qui nous a permis de monitorer le processus de recensement biométrique, les violences électorales, les medias, mettre un dispositif d'observation à long terme, court terme et mettre en œuvre la variante M. Observation avec la Situation room électorale.

Ce processus nous a permis non seulement de jouer notre rôle de catalyseur et de facilitateur par la mise en place durant tout le processus de dispositifs d'alerte précoce et de réponse rapide mais aussi une base de données électorales nous ayant permettant de faire une analyse approfondie du processus électoral et de ses limites. A ce titre, il est heureux de constater qu'un certain nombre de recommandations faites au cours des élections législatives au Togo ont été prises en compte. Pour exemple, le proclamation des résultats par bureau de vote, le financement des partis politiques et des délégués de partis politiques présentes dans les bureaux de vote entre autres. De même, notre rapport d'observation des élections législatives de 2013 a été un document de travail pour des acteurs politiques, la CENI, les Institutions étatiques et des partenaires techniques et financiers. En ce qui nous concerne, après les élections de 2013, nous avons continué à travailler au Togo notamment avec la société civile et les institutions par la mise en

place d'un dispositif de monitoring de la stabilité institutionnelle et de renforcement des capacités dans les domaines de la gouvernance démocratique et institutionnelle.

D.D: L'ensemble des missions d'observations et des experts, qu'ils soient nationaux ou internationaux, ont salué les conditions d'organisation du scrutin. Pourtant, les résultats sont contestés et certains parlent de fraudes massives et d'irrégularités monstres entachant la sincérité du scrutin. Auriez-vous fait mal votre travail ?

D.D: Vous savez, dans la vie, notre conscience est notre meilleur juge. En âme et conscience, nous pensons avoir accompli en toute humilité notre mission avec le maximum de professionnalisme, d'indépendance, de neutralité et d'indépendance. Disons le clairement, au regard du cadre juridique des élections au Togo ainsi que des standards et principes électoraux régionaux et internationaux la Mission d'observation électorale de l'Institut Gorée est d'avis que l'élection présidentielle du 25 avril 2015 a été conduite de façon libre, crédible et transparente. Cependant, cette évaluation couvre la centralisation et l'annonce des résultats provisoires par la CENI étant entendu que nous sommes partie prenante du Comité d'accompagnement mis en place par les Missions d'observation de concert avec la CENI, les candidats et le Ministère de l'Administration territoriale.

C'est aux parties prenantes, aux institutions nationales et internationales et aux citoyens togolais d'apprécier la valeur ajoutée et la crédibilité de notre mission. L'Institut Gorée est un partenaire constructif et inscrit toutes ses actions dans une dynamique d'amélioration continue. La démocratie n'est jamais achevée. Concernant la contestation des résultats, nous ne sommes pas comptables, notre mission consistait à encourager les acteurs politiques dans une approche constructive, sur la base des résultats à recourir aux voies légales notamment à porter les litiges électoraux devant les tribunaux ou juridictions compétentes. Nous ne pouvons d'exhorter les togolais à adopter le même esprit de sérénité lors de la campagne et le jour du scrutin, la centralisation l'annonce des résultats provisoires et définitifs ainsi que durant le reste de la phase postélectorale. Après tout, la qualité d'une démocratie n'est pas déterminée par le gouvernement d'un pays mais par la qualité de son opposition. Force est de constater qu'il y a un besoin réel de professionnalisation. Il faut offrir des possibilités de professionnalisation de l'opposition.

Une fois de plus, les candidats sont dans (Suite à la page 14)

Pédro, héros ou fauteur de troubles ?

Il est de ceux qui auront marqué le scrutin du 25 avril dernier. Francis Pédro AMUZUN, représentant de CAP 2015 au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dont il assure la vice-présidence, se sera illustré tout au long du processus par ces sorties médiatiques et ses sauts d'humeur. Non content d'avoir essayé d'empêcher physiquement le président de la CENI à proclamer les résultats provisoires de l'élection le 28 avril à la Damana PICKASS en Côte d'Ivoire en 2010, en faisant irruption sur le plateau de la télévision nationale alors que celle-ci émettait en direct, monsieur AMUZUN s'est également arrogé les prérogatives pour proclamer ses propres résultats. A la fois provisoires et définitifs, de même que pour désigner son candidat Jean-Pierre FABRE, « président élu » aux termes d'une cérémonie ubuesque au siège de campagne de CAP 2015. Et bien sûr, après s'être également attribué les pouvoirs de la Cour de la Constitutionnelle, juge de la régularité des consultations électorales, en annulant le vote dans 16 préfectures, soit près de 40% du corps électoral.

Avant ces faits, il a simplement manqué d'écouter sous l'œil des caméras, l'attaché de presse de la CENI, invectivé et insulté les représentants d'UNIR, prononcé des paroles incantatoires en fon en pleins travaux pour finir en laissant son testament au micro de RFI, devant un Olivier ROGEZ médusé. Il est considéré depuis comme un héros par les militants de CAP 2015 et même par Jean-Baptiste PLACCA, éditorialiste sur RFI, qui s'est laissé visiblement aller à plusieurs affirmations mensongères dans sa chronique du 02 mai dernier à cause sans doute de sa détestation du pouvoir togolais. Mais pour d'autres, Pedro AMUZUN n'est qu'un anarchiste, fauteur de troubles. Le vice-président de la CENI, est en toute

hypothèse, un homme particulier et atypique.

DANS SON RÔLE :

Sa désignation à la CENI par CAP 2015 a beaucoup surpris. N'ayant aucune expertise pouvant l'expliquer, ni en informatique (il sait à peine utiliser un ordinateur), ni statistiques, ni en démographie et population, ni en mathématiques, ne disposant d'aucune expérience en matière électorale, tous les observateurs avaient vite compris que sa présence au sein de l'institution organisatrice de l'élection ne serait destinée qu'à y provoquer débat et polémique, en vue d'en entraver les travaux, le cas échéant. Il a parfaitement joué ce rôle, jouant du dila-

toire et multipliant les exigences et les interpellations qui ont fini par retarder de manière préjudiciable la proclamation provisoire des résultats ; situation sauvée d'extrême justesse par l'arrivée à Lomé des présidents ghanéen et ivoirien, John Mahama DRAMANI et Alassane OUATTARA.

Avant de débarquer à la CENI, ce journaliste décrit comme « obtus et autiste » n'avait pas d'activité professionnelle connue, depuis la disparition du paysage médiatique de son hebdomadaire « Crocodile » pour mauvaise gestion ; si ce n'est son activisme et son engagement au sein de tous les mouvements subversifs et d'opposition au pouvoir en place. « Comment expliquer que l'on choisisse d'envoyer siéger au sein de



l'institution chargée de l'organisation et de la supervision de la cruciale élection présidentielle, une personne qui n'a aucune activité professionnelle et donc pas de revenus identifiés, ne disposant d'aucune expertise particulière susceptible d'aider ses mandants ? La seule motivation d'un tel choix ne peut être celui du blocage » analyse un membre de la CENI.

Pour le reste, peu se déclare surpris par l'attitude extravagante et outrageante de Francis PEDRO durant cette phase électorale. Le dernier mot pour le décrire revient à un de ses successeurs à l'Observatoire Togolais des Médias

(OTM), tribunal des pairs instauré par les journalistes togolais et qu'il a dirigé pendant des années. « C'est presque loufoque de le voir donner des leçons de tous genres et de bonne gouvernance aux hommes politiques. Lui qui a eu une gestion calamiteuse et délictuelle à l'OTM dont il ne voulait d'ailleurs pas quitter la présidence malgré l'expiration depuis plusieurs années de son mandat. Il a fallu le faire partir presque manu militari » confie celui-ci. « C'est un illuminé qui pense qu'il a une mission divine à accomplir ; convaincu en cela par le soutien de la rue, notamment les zémidjans, qui le portent au pinacle » affirme-t-il.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

NOUVEAU RAV4



A PARTIR DE
9.700.000 FCFA*
 du 10 Avril au 20 mai 2015

*Prix hors taxe et hors douane

GARANTIE
 TOYOTA
3
 ANS
 ou 100.000KM

 **CFAO MOTORS TOGO**

Bd Eyadema BP 332 Lomé
 Tél. 22 23 31 00
 cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
 OFFICIEL

TOYOTA

Les engagements de Faure GNASSINGBE

La Rédaction

Proclamé vainqueur du scrutin du 25 avril avec 58,77% des suffrages, le président Faure Gnassingbé a prêté serment lundi 04 mai devant la Cour constitutionnelle.

‘Devant Dieu et devant le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté populaire’, Faure Gnassingbé a juré solennellement de respecter et de défendre la constitution que le peuple togolais s’est librement donnée.

‘Le suffrage universel a décidé, personne ne s’y opposera’, a déclaré le président de la Cour constitutionnelle Aboudou Assouma.

Une grande cérémonie d’investiture devrait se dérouler la semaine prochaine en présence de nombreux invités étrangers dont les chefs d’Etat des pays membres de la Cédéao. Les défis qui attendent le chef de l’Etat sont nombreux et il a pris plusieurs engagements au cours de la campagne.

1- CONSOLIDER L’ETAT DE DROIT

- Garantir et renforcer le pluralisme politique
- Garantir la séparation des pouvoirs
- Poursuivre la modernisation de la justice
- Restaurer la confiance entre la Nation et sa classe politique
- Consacrer dans notre droit les libertés fondamentales

2- POUR LA STABILITE DU TOGO

- Renforcer notre Armée
- Combattre la criminalité
- Contribuer au maintien de la paix internationale
- Assurer le contrôle des autorités civiles
- Garantir la sauvegarde de l’ordre public

3- POUR UNE ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

- Créer des emplois en masse
- Veiller à ce que l’Etat joue pleinement son rôle de régulateur et d’arbitre du jeu économique
- Poursuivre l’amélioration du climat des affaires
- Maintenir l’assainissement des finances publiques
- Mieux contrôler le flux monétaire en circulation
- Encourager l’entrée de devises étrangères au Togo

4- POUR METTRE EN ŒUVRE LA DECENTRALISATION

- Amorcer la décentralisation
- Développer les différentes régions et préfectures
- Rapprocher l’usager des services publics
- Prendre des décisions selon le contexte local
- Organiser des élections locales

cales

5- POUR UNE MEILLEURE ACTION SOCIALE

- Permettre à tous les Togolais de bénéficier de la richesse nationale
- Garantir une politique altruiste
- Soutenir davantage les populations à la base
- Favoriser l’insertion économique
- Etendre progressivement la couverture maladie à tous

6- POUR RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN

- Donner une qualification à tous nos jeunes
- Réformer le secteur de l’éducation
- Mettre en adéquation la formation et le monde du travail
- Promouvoir les droits des enfants
- Conforter la place des femmes dans notre société

7- POUR AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

- Concentrer les efforts sur l’amélioration de l’accès aux soins de santé
- Poursuivre la lutte contre le VIH et le paludisme
- Généraliser la couverture vaccinale
- Rendre universel l’accès à l’eau potable
- Garantir le droit au logement pour tous



7- POUR FAIRE DES MINES ET DE L’ENERGIE DES FACTEURS CLES

- Assurer une meilleure répartition des bénéfices de l’exploitation minière
- Protéger d’avantage les populations résidant à proximité des lieux d’extractions
- Consentir des concessions de manière plus stratégique
- Améliorer le taux de couverture électrique
- Développer de nouvelles stratégies d’approvisionnement en électricité

8- POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE ET DU SPORT

- Valoriser les cultures traditionnelles régionales
- Favoriser un meilleur accès des Togolais à la culture nationale

- Assurer un meilleur encadrement des sportifs
- Faciliter la détection de nouveaux talents sportifs
- Moderniser les infrastructures sportives

9- POUR VALORISER LE TOGO, VERITABLE CORRIDOR ECONOMIQUE

- Valoriser le potentiel géographique du Togo
- Exploiter au mieux les atouts de notre port et eau profonde
- Faire de Lomé un hub aérien régional
- Poursuivre l’extension du réseau routier pour favoriser l’économie locale participative
- Relancer le chemin de fer pour fluidifier le trafic marchandises
- Développer nos services de télécommunication

Les comptes de campagne : Si on en parlait ?

Les dépenses engagées par les partis, les regroupements de partis politiques et les candidats indépendants durant la campagne électorale sont à leur charge. Mais le Code électoral interdit à tout candidat d’engager plus de cinq cent millions (500.000.000 F) de francs CFA de dépenses pour la campagne électorale. Aussi, est-il exigé que les concernés établissent un compte de campagne. Dans les 30 jours qui suivent le scrutin,

ceux qui y ont pris part doivent déposer leur compte campagne accompagné des pièces justificatives des ressources et des dépenses effectuées auprès du président de la Cour des Comptes. Celle-ci rend publics les comptes des campagnes. Après vérification des pièces, s’il est constaté un dépassement des dépenses, le Président de la Cour des Comptes adresse dans les 15 jours un rapport au procureur de la République près le tribunal de première instance

compétent qui engage des poursuites judiciaires contre les cotrevenants. Ces derniers risquent une amende allant de 5 à 10 fois le montant du dépassement. En outre, le Tribunal pourra prononcer la confiscation au profit du trésor public du cautionnement versé pour le dépôt de candidature, fixé à 20.000.000 FCFA.

En outre, le gouvernement a accordé un financement public de la campagne électorale

de l’ordre de 600.000.000 FCFA répartis entre les 5 candidats selon les modalités suivantes : 360 millions à partager entre eux avant l’ouverture de la campagne, soit 72 millions chacun et 240 millions entre les candidats ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés.

Cette dernière répartition ne concernera donc que Faure GNASSINGBE qui a obtenu 58,77% et Jean-Pierre FABRE 35, 21%.

Conformément aux dispositions du code électoral, les bénéficiaires devront justifier de l’utilisation de ces fonds publics. Comme d’ailleurs ceux provenant de l’appel de dons lancé par les candidats FABRE, GOGUE et TAA-MA, pour recueillir environ 130 millions de FCFA, destinés selon eux à sécuriser les résultats du vote. Par souci de transparence, l’opinion et les médias en attendront la publication des comptes

Présidentielle 2015:

Satisfécit des missions d'observation

Environ un millier d'observateurs nationaux et internationaux ont été déployés pour la supervision de l'élection présidentielle du 25 Avril dernier qui a vu la réélection du président sortant Faure Gnassingbé.

Au plan national, 86 organisations et associations ont été accréditées par la CENI. Elles ont déployé 8 348 observateurs. A ces chiffres s'ajoutent les 350 observateurs déployés par la Cour constitutionnelle et les 55 observateurs de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Avec un contingent de 1 479 observateurs, la Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC Togo) a déployé le plus grand effectif d'observateurs nationaux.

S'agissant de l'observation électorale internationale, 479 observateurs ont reçu leur accréditation de la part du gouvernement. Ils viennent de 25 organisations internationales. Avec 150 observateurs, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a le plus grand nombre d'observateurs internationaux.

L'UA, L'OIF, LA CEDEAO ... SALUENT LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION

Au lendemain du scrutin, ces organisations qui ont déployé des observateurs sur toute l'étendue du territoire national ont produit des rapports de leurs observations. Dans une déclaration rendue publique le 27 avril 2015, la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine (MOEUA) a déclaré qu'elle a déployé le jour du scrutin, 16 équipes dans les différentes régions du pays pour observer l'ouverture des bureaux de vote, les opérations de vote et le dépouillement.

Cette mission d'observation conduite par Kabine Komara et forte de 43 observateurs en provenance de 22 pays du continent, s'est félicitée du fait que « les incompréhensions qui existaient entre certains politiques et la CENI la veille du scrutin ont été largement aplanies ... » et a noté avec satisfaction que le scrutin s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Dirigée par l'ancien président intérimaire du Libéria, Amos Sawyer, la Mission d'observation de la CEDEAO, a présenté son rapport à la presse le 26 avril 2015.

Tenant compte des orientations de la séance de debriefing et sur la base des informations recueillies

par les observateurs après une analyse préliminaire des rapports des chefs d'équipe de chaque région, la mission d'Observation de la CEDEAO a noté :

« Le démarrage du vote sur une note calme et paisible sur toute l'étendue du territoire, et ouverture des bureaux de vote entre 7h et 7h30 pour la plupart d'entre eux, la disponibilité du matériel électoral dans la presque totalité des bureaux de vote, en dépit de l'absence de la liste d'émargement dans certains bureaux de vote, la forte prédominance des femmes et des jeunes, la présence remarquable des observateurs de l'Union Africaine (UA), et de l'institut Gorée, des observateurs de la CEDEAO et des nationaux représentant le HCDH. » dans une déclaration lue par Léopold Ouedraogo, président du Conseil des sages de la CEDEAO.

La Mission d'Observation de la CEDEAO a conclu que dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé de manière ordonnée, transparente et professionnelle, et garantie le scrutin du vote.

Elle n'a relevé aucune entrave, aucun incident majeur susceptible d'entacher l'intégrité du processus de vote. Elle estime donc, que dans l'ensemble, le scrutin du 25 Avril 2015 s'est déroulé dans des conditions acceptables de liberté et de transparence.

Après les législatives de 2013, l'Institut Gorée est à sa deuxième mission d'observation électorale au Togo. Au cours de cette élection, cette mission a visité plus de 800 bureaux de vote repartis dans 250 centres de vote. Elle note que selon les données remontées, « les observateurs déclarent dans 97% des cas n'avoir pas observé une forme de campagne ou l'existence de supports de propagande électorale à proximité du Bureau de Vote et que le scrutin du 25 avril 2015 s'est déroulé sans incidents majeurs a constaté les observateurs internationaux de la Mission d'observation internationale de l'Institut Gorée ».

C'est par la voix de son Secrétaire Général, Michaëlle Jean, que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a salué l'élection présidentielle qui s'est déroulée au Togo. Dans une déclaration

en date du 04 mai, le successeur d'Abdou Diouf, a félicité Faure Gnassingbé pour sa réélection à la Présidence de la République du Togo et salué « l'esprit de responsabilité des électeurs et des électrices qui ont voté dans le calme et la sérénité ainsi que les acteurs politiques qui ont contribué à l'apaisement avant, pendant et après le scrutin ».

L'institution qui a joué un rôle important dans la dernière phase du processus électoral au Togo notamment dans la phase de consolidation du fichier électoral, souligne la bonne coopération des organisations régionales et internationales (ONU, UA, CEDEAO, UEMOA et OIF) qui ont travaillé dans le cadre du comité ad-hoc pour la consolidation des résultats de l'élection et se sont mobilisées au plus haut niveau, attend le rapport circonstancié de la Mission d'information et de contacts qu'elle avait dépêchée à Lomé à l'occasion des élections.

La Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC-TOGO) est un réseau de 68 organisations de la société civile et de mouvements sociaux du Togo. Elle a une expérience nationale de plus de 10 ans en matière d'observation et de monitoring électoral. La CNSC-TOGO a observé le processus ayant conduit à l'élection présidentielle du 25 avril 2015, à travers sa plateforme électorale SYCED et, le COPED et le CAO Togo, deux organisations affiliées.

La CNSC / SYCED a formé et déployé 1200 observateurs nationaux dont 800 mobiles et 400 au piquet sur toute l'étendue du territoire national. De ces observations, il se dégage des constats ci-après :

- 98,94% des bureaux de vote témoins a ouvert entre 7 heures et 8 heures;
- 99,47% du matériel électoral est présent;
- 90,43% des bureaux de vote témoins est visité par d'autres observateurs;
- 92,29% des bureaux de vote témoins est surveillé par la FOSEP;
- 86,70% des bureaux de vote témoins est composé des 6 membres prévus par le code électoral et 11,43% de 5 membres;
- 98,40% des bureaux de vote témoins est pourvu des représentants de tous les candidats dont CAP2015 (86,70%), MCD



- (31,38%), NET (34,57%), ADDI (63,03%) et UNIR (93,35%);
- 89,63% des procès verbaux de dépouillement est signé par tous les membres du bureau de vote;
- 3,19% des procès verbaux a fait l'objet de réserves;
- 1,99% des bulletins de vote témoins a été déclaré blanc;
- 1,68% des bulletins de vote témoins a été déclaré nul;
- 82,18% des procès verbaux est affiché devant les bureaux témoins.

Il en découle que la CNSC / SYCED se félicite du bon déroulement du processus électoral et du sens de civisme des citoyens et de responsabilité des acteurs politiques.

Hormis, ces missions d'observation, les Nations unies et la France ont bien avant la proclamation des résultats définitifs, salué le bon déroulement du scrutin. Si pour le représentant des Nations unies, Ibn Chambas l'élection présidentielle au Togo a été « crédible, libre et transparente », la France de son côté, a « pris note des résultats provisoires proclamés le 28 avril par la Commission Electorale Nationale Indépendante, qui attribuent au président Faure la majorité des suffrages exprimés ». Le Quai d'Orsay, dans l'attente des résultats définitifs, appelle l'ensemble des acteurs politiques à continuer de faire prévaloir le calme et l'esprit de responsabilité qui ont caractérisé la campagne et le scrutin. « Il est fondamental que les contestations éventuelles empruntent les voies légales » peut-on y lire dans le communiqué rendu publique par le ministère des Affaires étrangères françaises.

DES RECOMMANDATIONS

Pour ces organisations, les quelques irrégularités constatées

lors du processus électoral, ne sont pas de nature à entacher l'issue du vote, elles n'hésitent pas non plus à faire des recommandations au gouvernement, aux partis politiques, à la société civile, aux médias en vue de l'amélioration des prochaines élections au Togo.

Les missions exhortent le gouvernement à poursuivre les réformes engagées en vue du renforcement de la démocratie et des institutions démocratiques, créer une structure nationale d'éducation civique. A la CENI de communiquer davantage avec les acteurs politiques pour instaurer un climat de confiance, de réviser le Code électoral et procéder au toilettage des textes; éditer la liste des électeurs concernés par le vote par anticipation (Militaires et Paramilitaires) de manière distincte de celle des électeurs civils.

Aux partis politiques d'initier des programmes d'éducation et de formation pour leurs militants, à participer à la sensibilisation et à la mobilisation de leurs militants concernant les inscriptions et le retrait des cartes d'électeurs.

A la société civile Togolaise de continuer à renforcer son combat de veille et d'alerte pour la consolidation des acquis démocratiques; de continuer à être équidistante vis - à vis des partis et coalitions de partis politiques même lorsqu'elle s'implique dans la vie politique nationale.

A toutes les parties prenantes de réfléchir à l'instauration d'un climat de confiance, préalable à un dialogue politique constructif et durable.

Le scrutin en quelques chiffres

La Rédaction

	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2010	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2015
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE	5930	8994
NOMBRE D'INSCRITS	3277492	3509258
NOMBRE DE VOTANTS	2119829	2138438
TAUX DE PARTICIPATION	64,68%	60,99%
NOMBRE DE BULLETINS NULS	79283	58813
SUFFRAGES EXPRIMÉS	2040546	2077897
PREFECTURE AYANT LE PLUS VOTE	Kéran : 91,46% de taux de participation	Binah : 83,05% de taux de participation
PREFECTURE AYANT LE MOINS VOTE	Yoto : 51,03% de taux de participation	Yoto : 39,14% de taux de participation
REGION AYANT LE PLUS VOTE	Kara : 79,75% de taux de participation	Kara : 75,47% de taux de participation
REGION AYANT LE MOINS VOTE	Maritime : 56,08% de taux de participation	Maritime : 53,45% de taux de participation
PLUS BAS SCORE REALISE PAR UN CANDIDAT	Bassabi KAGBARA : 0,05% dans Lomé Commune I	Gerry TAAMA : 0,21% dans la préfecture de Dankpen
PLUS HAUT SCORE REALISE PAR UN CANDIDAT	Faure GNASSINGBE : 96,47% dans la préfecture de Doufelgou	Faure Gnassingbé : 93,00% dans la préfecture de Binah
PREFECTURE AYANT LE PLUS DE BULLETINS NULS	Golfe : 6164 bulletins nuls	Tone : 3.565 bulletins nuls
PREFECTURE AYANT LE MOINS DE BULLETINS NULS	Lomé Commune I : 410 bulletins nuls	Akebou : 580 bulletins nuls
PREFECTURE OÙ CHAQUE CANDIDAT A REALISE SON PIRE SCORE	FABRE : Doufelgou : 1,89%	FABRE : Tandjouaré : 1,93%
	GNASSINGBE : Lomé Commune III : 12,27%	GNASSINGBE : Baguida : 12,63%
	LAWSON : Blitta et Est-mono : 0,08%	TAAMA : Dankpen : 0,21%
	KAGBARA : Lomé Commune I : 0,05%	GOGUE : Dankpen : 0,25
	ADJAMAGBOH-JOHNSON : Kozah : 0,13%	TCHASSONA : Dankpen : 0,22%
	AGBOYIGBO : Kozah : 0,46%	
	AGBEYOME : Blitta : 0,09%	

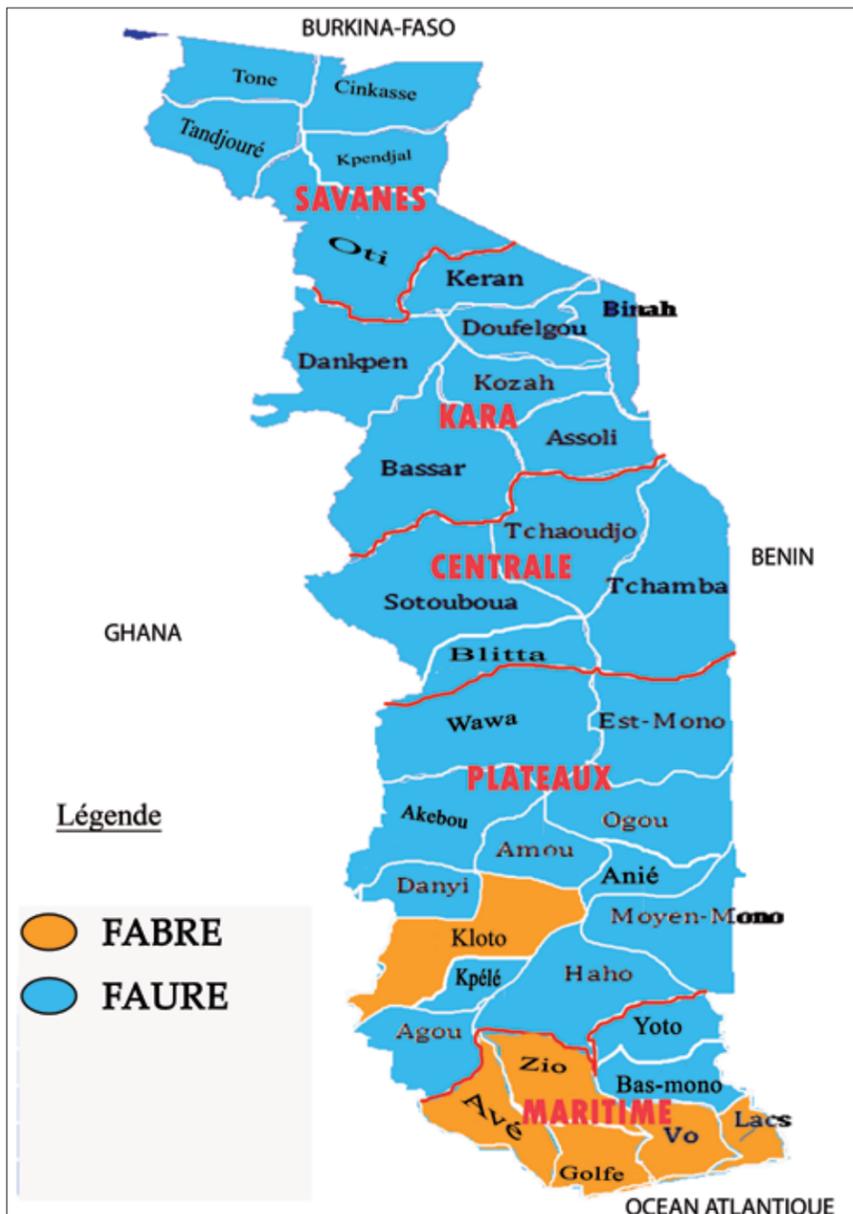
	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2010	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2015
PREFECTURE OÙ CHAQUE CANDIDAT A REALISE SON MEILLEUR SCORE	FABRE : Lomé Commune III : 82,32%	FABRE : Baguida: 86,18 %
	GNASSINGBE : Doufelgou : 96,47%	GNASSINGBE : Binah : 93,00%
	LAWSON : Vo : 0,71%	TAAMA : Doufelgou : 2,66
	KAGBARA : Binah : 5,47%	GOGUE : Tandjouaré : 46,91%
	ADJAMAGBOH-JOHNSON : Yoto : 1,64%	TCHASSONA : Tchaoudjo : 3,53 %
	KAGBARA : Binah : 5,47%	
	ADJAMAGBOH-JOHNSON : Yoto : 1,64%	
PREFECTURE OÙ IL Y A EU LE PLUS GRAND ECART ENTRE GNASSINGBE ET FABRE	Doufelgou avec 96,47% pour Gnassingbé et 1,89% pour Fabre, soit un écart de 94,58% en faveur de Gnassingbé	Binah avec 93% pour Gnassingbé et 5,21% pour Fabre, soit un écart de 87,79% en faveur de Gnassingbé
PREFECTURE OÙ IL Y A EU LE PLUS PETIT ECART ENTRE GNASSINGBE ET FABRE	Zio avec 49,63% pour Fabre et 44,11% pour Gnassingbé, soit un écart de 5,52% en faveur de Fabre	Ogou avec 45,19% pour Fabre et 51,14% pour Faure, soit un écart de 5,95% en faveur de Gnassingbé

TABLEAU COMPARATIF NOMBRE DES VOTANTS ET SUFFRAGES EXPRIMÉS EN 2010 ET 2015

Régions	Préfectures	Nombre des Votants			Suffrages Exprimés		
		2 010	2 015	Variation en %	2 010	2 015	Variation en %
SAVANES	KPENDJAL	50 686	61 341	21,02	50 686	59 352	17,10
	TONE-CINKASSE	114 867	123 417	7,44	114 867	118 653	3,30
	TANDJOUARE	39 045	43 957	12,58	39 045	42 882	9,83
	OTI	61 812	64 815	4,86	61 812	62 262	0,73
KARA	KERAN	37 133	34 512	-7,06	37 133	33 437	-9,95
	DOUFELGOU	42 939	39 439	-8,15	42 939	38 375	-10,63
	BINAH	37 187	40 354	8,52	37 187	39 525	6,29
	KOZAH	125 267	116 213	-7,23	125 267	114 044	-8,96
	ASSOLI	19 959	20 574	3,08	19 959	19 946	-0,07
	BASSAR	48 325	46 789	-3,18	48 325	45 174	-6,52
CENTRALE	DANKPEN	45 790	49 597	8,31	45 790	47 743	4,27
	TCHAUDJO	70 325	66 783	-5,04	70 325	65 333	-7,10
	TCHAMBA	46 172	48 705	5,49	46 172	47 115	2,04
	SOTOUBOUA	78 014	78 185	0,22	78 014	76 768	-1,60
PLATEAUX	BLITTA	60 972	53 686	-11,95	60 972	52 523	-13,86
	EST-MONO	40 032	45 174	12,84	40 032	44 073	10,09
	OGOU	102 205	58 583	-42,68	102 205	56 452	-44,77
	AMOUE	44 991	39 425	-12,37	44 991	38 376	-14,70
	WAWA	68 741	39 892	-41,97	68 741	39 071	-43,16
	DANYI	18 285	15 103	-17,40	18 285	14 725	-19,47
	KLOTO	73 918	45 835	-37,99	73 918	44 866	-39,30
	AGOU	33 348	28 469	-14,63	33 348	27 609	-17,21
	HAHO	67 281	64 587	-4,00	67 281	61 298	-8,89
MARITIME	MOYEN-MONO	22 566	19 560	-13,32	22 566	18 881	-16,33
	ZIO	88 169	96 747	9,73	88 169	93 691	6,26
	AVE	31 175	28 655	-8,08	31 175	27 701	-11,14
	YOTO	45 855	34 603	-24,54	45 855	32 716	-28,65
	VO	56 134	46 081	-17,91	56 134	44 354	-20,99
	LACS	79 968	58 402	-26,97	79 968	56 730	-29,06
	GOLFE	174 499	234 858	34,59	174 499	230 274	31,96
	LOME-COMMUNE	294 169	288 029	-2,09	282 982	282 865	-0,04
	TOTAL NATIONAL	2 119 829	2 138 438	0,88	2 040 546	2 077 897	1,83

Cartographie de l'élection

Tableau des votes par région



	REGION MARITIME	REGION DES PLATEAUX	REGION CENTRALE	REGION DE LA KARA	REGION DES SAVANES
Nombre d'inscrits	1508665	756313	356425	400382	427473
Nombre de votants	806488	442951	247359	347470	293530
Taux de participation	53.45%	58.56%	69.40%	75.47	68.66%

SCORE DES CANDIDATS PAR REGION

	FABRE Jean-Pierre	TCHASSONA TRAORE Mouhamed	TAAMA Komandéga	GOGUE Tchabouré	Faure Essozimna GNASSINGBE
REGION MARITIME	59.44%	1.08%	1.34%	1.55%	36.57%
REGION PLATEAUX	34.77%	0.91%	0.89%	1.40%	62.01%
REGION CENTRALE	16.32%	1.60%	0.95%	1.14%	79.96%
REGION DE LA KARA	10.05%	0.62%	1.11%	1.17%	87.02%
REGION DES SAVANES	5.23%	0.85%	0.74%	21.21%	71.94%

Doudou DIA, Directeur exécutif de l'Institut Gorée

(Suite de la page 9)

leur droit de contester les résultats mais faudrait-il qu'ils puissent exercer ce droit dans le cadre des lois et règlements du pays. C'est l'appel que nous faisons dans tous les pays en Afrique. En démocratie particulièrement dans les compétences électorales, il nous faut apprendre à gagner en toute humilité et perdre en toute dignité. Après tout, une élection ne peut s'évaluer que par rapport au cadre juridique du pays en question et des normes, standards internationaux. Il n'existe pas au monde un système électoral parfait dès lors que nous admettons que la démocratie n'est jamais achevée.

Le travail de fond à faire au Togo demeure la restauration de la confiance entre les acteurs politiques et les acteurs du système. Pour rappel, avant les élections le débat a été celui de la centralisation des résultats et à ce titre ce sont les Missions d'observation qui ont pris l'initiative d'une réunion de concertation pour trouver une solution consensuelle. Avant cela, ce fut le problème du fichier électoral et c'est la Mission de l'OIF qui a aidé à la consolidation du fichier pour le rendre perfectible dans une démarche inclusive et consensuelle. Sur ce point, il faudrait comprendre qu'en matière électorale, il n'y a pas de

fichier électoral parfait et le fichier parfait est celui consensuel. C'est dire que toutes les Missions ont fait un travail colossal avec le concours de toutes les parties prenantes notamment la CENI, les acteurs politiques, la société civile, les médias et l'Etat.

Une des valeurs ajoutées de cette mission est le fait que toutes les Missions d'observation électorale ont travaillé à harmoniser leurs stratégies d'intervention. Cela est une première ! La collaboration et la complémentarité ont été de rigueur entre toutes les missions d'observation. Disons le clairement et sans ambages, le scrutin a été transparent, libre et équitable. Faut-il le rappeler, notre Mission a donné le cadre à Goree Institute de faire une fois de plus la preuve de ses compétences techniques en matière d'observation d'élections, mais aussi de sa disponibilité et de son engagement en faveur de la consolidation et de l'approfondissement des processus démocratiques en Afrique.

Le défi d'un processus électoral dans un climat apaisé et crédible a été relevé même si beaucoup reste à faire. Il s'agit notamment pour le gouvernement de travailler à opérer les réformes par l'ancrage de la démocratie au Togo, la limi-

tation du mandat et du mode de scrutin. Tout cela pose la question de la pertinence des réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo. Cela nécessite une réflexion profonde et sérieuse qui ne doit être pas le fruit de deal politique.

F.I: Pourriez-vous nous rappeler ce qu'est l'Institut Gorée ?

D.D: Avant de rappeler ce qu'est l'Institut Gorée, permettez moi de remercier l'ensemble des parties prenantes au processus électoral notamment le Gouvernement togolais pour son invitation et son accréditation à travers le Ministère des Affaires étrangères, la CENI, les acteurs politiques, les institutions nationales et internationales établies au Togo et l'ensemble des Missions d'observation électorale. Il est particulièrement heureux de saluer les initiatives citoyennes initiées par les médias togolais, la société civile et toutes les composantes de la société togolaise pour une élection apaisée, transparente, libre et crédible.

Pour revenir à votre question, l'Institut Gorée : Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique est une institution panafricaine d'intérêt public créé en 1992 par un groupe

d'Afrikaners et des militants de l'ANC contre le régime d'alors de l'apartheid. Elle est instituée aux fins de se consacrer aux questions de démocratie, de développement, de paix, de sécurité, de gouvernance en Afrique. L'Institut qui a son siège au Sénégal sur l'île de Gorée, patrimoine mondial de l'humanité. Il œuvre à l'avènement de sociétés paisibles et autosuffisantes en Afrique en d'autres termes des Etats africains démocratiques, des institutions efficaces, une société civile engagée et dynamique, des citoyens ouverts et engagés, un secteur privé transparent et prospère. Tels sont les raisons de notre engagement.

Pour cela notre travail consiste dans une approche holistique à : contribuer à la mise en place de sociétés paisibles, justes et auto-suffisantes en Afrique, renforcer le dialogue pour la résolution pacifique des conflits, contribuer à la consolidation des processus démocratiques et politiques ; et encourager la créativité artistique, littéraire, sociale et économique

L'Institut Gorée travaille sur 3 piliers stratégiques qui sont exécutés par le biais de la recherche, la facilitation et l'intervention. Il s'agit de : la Consolidation de la paix et la Prévention des

conflits, la Démocratie, la Gouvernance et les Processus politiques et Imagine Africa : Encourager la créativité artistique et littéraire.

Dans le domaine électoral, en tant que Hub de Savoir électoral en Afrique de l'Ouest, l'Institut a mis en place une Unité d'Assistance Electorale en son sein. Cela découle du constat de la faible présence d'institutions ouest africaines se positionnant dans le domaine. L'objectif de l'Unité d'Assistance Electorale de l'Institut Gorée est d'accompagner les processus électoraux par la mise à disposition d'outils permettant une appréciation de la qualité et de la performance de ces processus.

L'Institut a un Conseil d'Administration composé de 11 éminentes personnalités africaines. Le Conseil est l'organe suprême travaillant en intelligence avec la Direction exécutive, les coordonnateurs de programmes et l'ensemble du personnel (28 employés). L'Institut dispose d'un réseau de chercheurs, praticiens et experts dans les domaines de la gouvernance démocratique, la gouvernance institutionnelle, les processus politiques, la paix et la sécurité en Afrique.

Tableau de comparaison des résultats de Faure E. GNASSINGBE et de Jean-Pierre FABRE en 2010 et 2015

Régions	Préfectures	Suffrages Exprimés						Jean-Pierre FABRE						Faure E. GNASSINGBE					
		2 010		2 015		Variation	2 010		2 015		Variation	2 010		2 015		Variation			
		2 010	2 015	Votes obtenus	%		Votes obtenus	%	Votes obtenus	%		Votes obtenus	%	Votes obtenus	%				
SAVANES	KPENDJAL	50 686	59 352	8666	2 306	4,55%	2046	3,45%	-1,10%	44 434	87,67%	49 768	83,85%	-3,81%					
	TONECINKASSE	114 867	118 653	3786	13 233	11,52%	5650	4,76%	-6,76%	93 177	81,12%	82 533	69,56%	-11,56%					
	TANDJOUARE	39 045	42 882	3837	9 044	23,16%	826	1,93%	-21,24%	27 290	69,89%	21 202	49,44%	-20,45%					
	OTTI	61 812	62 262	450	6 364	10,30%	6295	10,11%	-0,19%	50 367	81,48%	50 206	80,64%	-0,85%					
	KERAN	37 133	33 437	-3696	843	2,27%	1962	5,87%	3,60%	34 531	92,99%	30 389	90,88%	-2,11%					
KAHA	DOUFELGOU	42 939	38 375	-4564	798	1,86%	1514	3,95%	2,09%	40 663	94,70%	34 386	89,61%	-5,09%					
	BINAH	37 187	39 525	2338	780	2,10%	2060	5,21%	3,11%	33 112	89,04%	36 758	93,00%	3,96%					
	KOZAH	125 267	114 044	-11223	4 090	3,27%	6189	5,43%	2,16%	118 259	94,41%	104 391	91,54%	-2,87%					
	ASSOLI	19 959	19 946	-13	3 884	19,46%	4787	24,00%	4,54%	13 835	69,32%	14 479	72,59%	3,27%					
	BASSAR	48 325	45 174	-3151	14 135	29,25%	5813	12,87%	-16,38%	31 031	64,21%	38 234	84,64%	20,42%					
CENTRALE	DANKPEN	45 790	47 743	1953	14 384	31,41%	11692	24,49%	-6,92%	27 717	60,53%	35 726	74,83%	14,30%					
	TCHAOUDJO	70 325	65 333	-4992	21 630	30,76%	21340	32,66%	1,91%	45 561	64,79%	39 612	60,63%	-4,16%					
	TCHAMBA	46 172	47 115	943	2 928	6,34%	6785	14,40%	8,06%	40 436	87,58%	39 120	83,03%	-4,55%					
	SOTOUBOUA	78 014	76 768	-1246	5 128	6,57%	5952	7,75%	1,18%	70 111	89,87%	68 817	89,64%	-0,23%					
	BLITTA	60 972	52 523	-8449	3 293	5,40%	5389	10,26%	4,86%	55 486	91,00%	45 769	87,14%	-3,86%					
PLATEAUX	EST-MONO	40 032	44 073	4041	7 167	17,90%	4867	11,04%	-6,86%	30 321	75,74%	38 268	86,83%	11,09%					
	OGOU-ANIE	102 205	56 452	-45753	31 654	30,97%	25513	45,19%	14,22%	62 459	61,11%	28 867	51,14%	-9,98%					
	AMOU	44 991	38 376	-6615	14 174	31,50%	12722	33,15%	1,65%	27 655	61,47%	24 769	64,54%	3,08%					
	WAWA-AKEBOU	68 741	39 071	-29670	27 058	39,36%	13688	35,03%	-4,33%	36 955	53,76%	23 947	61,29%	7,53%					
	DANYI	18 285	14 725	-3560	6 007	32,85%	7409	50,32%	17,46%	11 050	60,43%	6 686	45,41%	-15,03%					
MARITIME	KLOTO-KPELE	73 918	44 866	-29052	31 136	42,12%	25205	57,29%	15,17%	37 788	51,12%	17 608	39,25%	-11,88%					
	AGOU	33 348	27 609	-5739	10 374	31,11%	11763	42,61%	11,50%	20 692	62,05%	15 254	55,25%	-6,80%					
	HAHO	67 281	61 298	-5983	15 339	22,80%	20457	33,37%	10,57%	43 792	65,09%	38 153	62,24%	-2,85%					
	MOYEN-MONO	22 566	18 881	-3685	5 928	26,27%	7484	39,64%	13,37%	14 187	62,87%	11 069	58,63%	-4,24%					
	ZIO	88 169	93 691	5522	41 421	46,98%	46662	49,80%	2,83%	36 816	41,76%	43 004	45,90%	4,14%					
MARITIME	AVE	31 175	27 701	-3474	16 091	51,62%	15927	57,50%	5,88%	12 004	38,51%	11 077	39,99%	1,48%					
	YOTO	45 855	32 716	-13139	4 976	10,85%	8437	25,79%	14,94%	15 209	33,17%	23 134	70,71%	37,54%					
	VO	56 134	44 354	-11780	29 008	51,68%	27872	62,84%	11,16%	15 407	27,45%	15 331	34,57%	7,12%					
	LACS-BAS MONO	79 968	56 730	-23238	53 526	66,93%	43517	76,71%	9,77%	17 671	22,10%	12 005	21,16%	-0,94%					
	GOLFE	174 499	230 274	55775	98 019	56,17%	97940	42,53%	-13,64%	62 384	35,75%	89 089	38,69%	2,94%					
LOME-COMMUNE	282 982	282 865	-117	197 866	69,92%	202201	71,48%	1,56%	72 644	25,67%	71 799	25,38%	-0,29%						
TOTAL NATIONAL	2 040 546	2 077 897	37 351	692 584	33,94%	731230	35,19%	1,25%	1 243 044	60,92%	1 221 282	58,77%	-2,15%						



SUPER-WAX
**LE VRAI
L'ORIGINAL**

L'epatrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagnes luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « Hollandais ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais. Vlisco, le vrai, l'original, depuis 1846.

Découvrez notre nouvelle collection **FEEL** dans le point de vente le plus proche de chez vous et sur www.vlisco.com.



VLISCO

SINCE 1846

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 AVRIL 2015 PAR CELI

CELI	Nombre total d'inscrits	Nombre total votants	Suffrages exprimés	Suffrages par candidat				
				FABRE Jean-Pierre	TCHASSONA TRAORE Mouhamed	TAAMA Komandéga	GOGUE Tchabouré	Faure Essozimna GNASSINGBE
ANIE	68042	37309	35797	6609	545	329	433	27881
ASSOLI	28694	20574	19946	4787	450	136	94	14479
AVE	59893	28655	27701	15927	183	261	253	11077
BASSAR	71669	46780	45174	5813	362	367	398	38234
BAGUIDA	68285	40017	39176	33761	108	196	165	4946
BINAH	49887	40354	39525	2060	113	368	226	36758
BLITTA	76839	53686	52523	5389	321	479	565	45769
CINKASSE	52015	36097	34898	1673	225	190	4599	28211
KPENDJAL	79288	61341	59352	2046	313	420	6805	49768
TONE	139848	87320	83755	3977	929	738	23789	54322
OTI	96637	64815	62262	6295	467	529	4765	50206
TANDJOUARE	59685	43957	42882	826	497	243	20114	21202
KERAN	47187	34512	33437	1962	278	311	497	30389
DOUFELGOU	48110	39439	38375	1514	259	1020	1196	34386
KOZAH	147403	116213	114044	6189	554	1483	1427	104391
TCHAOUJJO	108000	66783	65333	21340	2309	922	1150	39612
SOTOUBOUA	95114	78185	76768	5952	745	570	684	68817
DANKPEN	67432	49597	47743	11692	104	101	120	35726
TCHAMBA	76472	48705	47115	6785	499	337	374	39120
KLOTO	82511	45835	44866	25705	542	404	607	17608
AMOU	62946	39425	38376	12722	280	222	383	24769
WAWA	63036	39892	39071	13688	791	176	469	23947
LOME COMMUNE 2	182944	99178	97366	71976	894	1001	1046	22449
LOME COMMUNE 3	104525	63596	62419	52500	204	447	367	8901
LACS	98256	58402	56730	43517	407	350	451	12005
AFLAO GAKLI/ SAGBADO	126911	66758	65498	45765	379	737	788	17829
AKEBOU	33408	26705	26125	11861	177	161	200	13726
AGOU	52227	28469	27609	11763	107	187	298	15254
KPELE	39036	22309	21532	8010	77	156	217	13072
DANYI	24406	15103	14725	7409	90	123	417	6686
LOME COMMUNE 1 et 4	75347	40896	40195	32309	167	282	257	7180
OGOUE	105873	58583	56452	25513	563	443	1066	28867
EST MONO	66633	45174	44073	4867	130	525	283	38268
HAHO	120499	64587	61298	20457	452	883	1353	38153
VAKPOSSITO-LEGBASSITO SANGUERA	54928	28922	28204	14815	262	454	787	11886
AGOENYIVE/ TOGBLECOPE	182152	99161	97396	35999	2695	2054	2220	54428
BAS MONO	36980	19113	18335	12273	211	187	221	5443
MOYEN MONO	37696	19560	18881	7484	77	120	131	11069
ZIO	182374	96747	93691	46662	729	1223	2013	43004
VO	102008	46081	44354	27872	340	371	440	15331
YOTO	88413	34603	32716	8437	263	459	423	23134
LOME COMMUNE 5	145649	84359	82885	45416	956	1608	1644	33261
TOTAL	3509258	2 138 438	2077897	731 230	20 048	21 569	83 768	1 221 282



SUPPLEMENT / SPECIAL ELECTION . II

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 AVRIL 2015 PAR PRÉFECTURE

PREFECTURE DE TANDJOUARE

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	59685	43957	1075	42882	826	1,93
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	59685	43957	1075	42882	497	1,16
TAAMA Komandéga	59685	43957	1075	42882	243	0,57
GOGUE Aimé Tchaboré	59685	43957	1075	42882	20114	46,91
Faure Essozimna GNASSINGBE	59685	43957	1075	42882	21202	49,44
Total					42 882	100,00

PREFECTURE DE KPENDJAL

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	79288	61341	1989	59352	2046	3,45
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	79288	61341	1989	59352	313	0,53
TAAMA Komandéga	79288	61341	1989	59352	420	0,71
GOGUE Aimé Tchaboré	79288	61341	1989	59352	6805	11,47
Faure Essozimna GNASSINGBE	79288	61341	1989	59352	49768	83,85
Total					59 352	100,00

PREFECTURE D'OTI

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	96637	64815	2553	62262	6295	10,11
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	96637	64815	2553	62262	467	0,75
TAAMA Komandéga	96637	64815	2553	62262	529	0,85
GOGUE Aimé Tchaboré	96637	64815	2553	62262	4765	7,65
Faure Essozimna GNASSINGBE	96637	64815	2553	62262	50206	80,64
Total					62 262	100,00

PREFECTURE DE DOUFELGOU

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	48110	39439	1064	38375	1514	3,95
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	48110	39439	1064	38375	259	0,67
TAAMA Komandéga	48110	39439	1064	38375	1020	2,66
GOGUE Aimé Tchaboré	48110	39439	1064	38375	1196	3,12
Faure Essozimna GNASSINGBE	48110	39439	1064	38375	34386	89,61
Total					38 375	100,00

LOME COMMUNE II

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	182944	99178	1812	97366	71976	73,92
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	182944	99178	1812	97366	894	0,92
TAAMA Komandéga	182944	99178	1812	97366	1001	1,03
GOGUE Aimé Tchaboré	182944	99178	1812	97366	1046	1,07
Faure Essozimna GNASSINGBE	182944	99178	1812	97366	22449	23,06
Total					97 366	100,00

PREFECTURE DE BINAH

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	49887	40354	829	39525	2060	5,21
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	49887	40354	829	39525	113	0,29
TAAMA Komandéga	49887	40354	829	39525	368	0,93
GOGUE Aimé Tchaboré	49887	40354	829	39525	226	0,57
Faure Essozimna GNASSINGBE	49887	40354	829	39525	36758	93,00
Total					39 525	100,00

LOME COMMUNE III

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	104525	63596	1177	62419	52500	84,11
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	104525	63596	1177	62419	204	0,33
TAAMA Komandéga	104525	63596	1177	62419	447	0,72
GOGUE Aimé Tchaboré	104525	63596	1177	62419	367	0,59
Faure Essozimna GNASSINGBE	104525	63596	1177	62419	8901	14,26
Total					62 419	100,00

PREFECTURE DE DANKPEN

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	67432	49597	1854	47743	11692	24,49
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	67432	49597	1854	47743	104	0,22
TAAMA Komandéga	67432	49597	1854	47743	101	0,21
GOGUE Aimé Tchaboré	67432	49597	1854	47743	120	0,25
Faure Essozimna GNASSINGBE	67432	49597	1854	47743	35726	74,83
Total					47 743	100,00

VAKPOSSITO/LEGBASSITO/SANGUERA

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	54928	28922	718	28204	14815	52,53
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	54928	28922	718	28204	262	0,93
TAAMA Komandéga	54928	28922	718	28204	454	1,61
GOGUE Aimé Tchaboré	54928	28922	718	28204	787	2,79
Faure Essozimna GNASSINGBE	54928	28922	718	28204	11886	42,14
Total					28 204	100,00

PREFECTURE D'ASSOLI

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrages exprimés	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	28694	20574	628	19946	4787	24,00
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	28694	20574	628	19946	450	2,26
TAAMA Komandéga	28694	20574	628	19946	136	0,68
GOGUE Aimé Tchaboré	28694	20574	628	19946	94	0,47
Faure Essozimna GNASSINGBE	28694	20574	628	19946	14479	72,59
Total					19 946	100,00

LOME COMMUNE I & IV

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	75347	40896	701	40195	32309	80,38
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	75347	40896	701	40195	167	0,42
TAAMA Komandéga	75347	40896	701	40195	282	0,70
GOGUE Aimé Tchaboré	75347	40896	701	40195	257	0,64
Faure Essozimna GNASSINGBE	75347	40896	701	40195	7180	17,86
Total					40 195	100,00

PREFECTURE DE BASSAR

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	71669	46780	1606	45174	5813	12,87
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	71669	46780	1606	45174	362	0,80
TAAMA Komandéga	71669	46780	1606	45174	367	0,81
GOGUE Aimé Tchaboré	71669	46780	1606	45174	398	0,88
Faure Essozimna GNASSINGBE	71669	46780	1606	45174	38234	84,64
Total					45 174	100,00

PREFECTURE DE LA KOZAH

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	147403	116213	1807	114044	6189	5,43
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	147403	116213	1807	114044	554	0,49
TAAMA Komandéga	147403	116213	1807	114044	1483	1,30
GOGUE Aimé Tchaboré	147403	116213	1807	114044	1427	1,25
Faure Essozimna GNASSINGBE	147403	116213	1807	114044	104391	91,54
Total					114 044	100,00

PREFECTURE DE LA KERAN

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls & blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	47187	34512	1075	33437	1962	5,87
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	47187	34512	1075	33437	278	0,83
TAAMA Komandéga	47187	34512	1075	33437	311	0,93
GOGUE Aimé Tchaboré	47187	34512	1075	33437	497	1,49
Faure Essozimna GNASSINGBE	47187	34512	1075	33437	30389	90,88
Total					33 437	100,00

SUPPLEMENT / SPECIAL ELECTION . III

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 AVRIL 2015 PAR PRÉFECTURE

PREFECTURE DE BLITTA

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	76839	53686	1163	52523	5389	10,26
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	76839	53686	1163	52523	321	0,61
TAAMA Komandéga	76839	53686	1163	52523	479	0,91
GOGUE Aimé Tchaboré	76839	53686	1163	52523	565	1,08
Faure Essozimna GNASSINGBE	76839	53686	1163	52523	45 769	87,14
Total					52 523	100,00

PREFECTURE DE TCHAMBA

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	76 472	48 705	1 590	47 115	6 785	14,40
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	76 472	48 705	1 590	47 115	499	1,06
TAAMA Komandéga	76 472	48 705	1 590	47 115	337	0,72
GOGUE Aimé Tchaboré	76 472	48 705	1 590	47 115	374	0,79
Faure Essozimna GNASSINGBE	76 472	48 705	1 590	47 115	39 120	83,03
Total					47 115	100,00

PREFECTURE DE SOTOUBOUA

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	95114	78185	1417	76768	5952	7,75
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	95114	78185	1417	76768	745	0,97
TAAMA Komandéga	95114	78185	1417	76768	570	0,74
GOGUE Aimé Tchaboré	95114	78185	1417	76768	684	0,89
Faure Essozimna GNASSINGBE	95114	78185	1417	76768	68 817	89,64
Total					76 768	99,99

PREFECTURE DE TCHAUDJO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	108000	66783	1450	65333	21 340	32,66
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	108000	66783	1450	65333	2 309	3,53
TAAMA Komandéga	108000	66783	1450	65333	922	1,41
GOGUE Aimé Tchaboré	108000	66783	1450	65333	1 150	1,76
Faure Essozimna GNASSINGBE	108000	66783	1450	65333	39 612	60,63
TOTAL						100,00

PREFECTURE DE MOYEN-MONO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	37696	19560	679	18881	7 484	39,64
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	37696	19560	679	18881	77	0,41
TAAMA Komandéga	37696	19560	679	18881	120	0,64
GOGUE Aimé Tchaboré	37696	19560	679	18881	131	0,69
Faure Essozimna GNASSINGBE	37696	19560	679	18881	11 069	58,63
Total					18 881	100,00

PREFECTURE DE HAHO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	120499	64587	3289	61298	20 457	33,37
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	120499	64584	3289	61298	452	0,74
TAAMA Komandéga	120499	64584	3289	61298	883	1,44
GOGUE Aimé Tchaboré	120499	64584	3289	61298	1 353	2,21
Faure Essozimna GNASSINGBE	120499	64584	3289	61298	38 153	62,24
Total					61 298	100,00

PREFECTURE D'AKEBOU

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	33408	26705	580	26125	11 861	45,40
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	33408	26705	580	26125	177	0,68
TAAMA Komandéga	33408	26705	580	26125	161	0,62
GOGUE Aimé Tchaboré	33408	26705	580	26125	200	0,77
Faure Essozimna GNASSINGBE	33408	26705	580	26125	13 726	52,54
Total					26 125,00	100,00

PREFECTURE DE WAWA

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	63036	39892	821	39071	13 688	35,03
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	63036	39892	821	39071	791	2,02
TAAMA Komandéga	63036	39892	821	39071	176	0,45
GOGUE Aimé Tchaboré	63036	39892	821	39071	469	1,20
Faure Essozimna GNASSINGBE	63036	39892	821	39071	23 947	61,29
Total					39 071	100,00

PREFECTURE D'AMOUI

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	62946	39425	1049	38376	12 722	33,15
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	62946	39425	1049	38376	280	0,73
TAAMA Komandéga	62946	39425	1049	38376	222	0,58
GOGUE Aimé Tchaboré	62946	39425	1049	38376	383	1,00
Faure Essozimna GNASSINGBE	62946	39425	1049	38376	24 769	64,54
Total					38 376	100,00

PREFECTURE DE DANYI

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	24406	15103	378	14725	7 409	50,32
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	24406	15103	378	14725	90	0,61
TAAMA Komandéga	24406	15103	378	14725	123	0,84
GOGUE Aimé Tchaboré	24406	15103	378	14725	417	2,83
Faure Essozimna GNASSINGBE	24406	15103	378	14725	6 686	45,41
Total					14 725	100,00

PREFECTURE D'AGOUE

Candidat	Nbre d' inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	52227	28469	860	27609	11 763	42,61
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	52227	28469	860	27609	107	0,39
TAAMA Komandéga	52227	28469	860	27609	187	0,68
GOGUE Aimé Tchaboré	52227	28469	860	27609	298	1,08
Faure Essozimna GNASSINGBE	52227	28469	860	27609	15 254	55,25
Total					27 609	100,00

PREFECTURE DE KPELE

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	39036	22309	777	21532	8 010	37,20
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	39036	22309	777	21532	77	0,36
TAAMA Komandéga	39036	22309	777	21532	156	0,72
GOGUE Aimé Tchaboré	39036	22309	777	21532	217	1,01
Faure Essozimna GNASSINGBE	39036	22309	777	21532	13 072	60,71
Total					21 532	100,00

PREFECTURE DE ZIO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	182374	96747	3056	93691	46 662	49,80
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	182374	96747	3056	93691	729	0,78
TAAMA Komandéga	182374	96747	3056	93691	1223	1,31
GOGUE Aimé Tchaboré	182374	96747	3056	93691	2 073	2,21
Faure Essozimna GNASSINGBE	182374	96747	3056	93691	43 004	45,90
Total					93 691	100,00

PREFECTURE DE BAS-MONO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	36980	19113	778	18335	12 273	66,94
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	36980	19113	778	18335	211	1,15
TAAMA Komandéga	36980	19113	778	18335	187	1,02
GOGUE Aimé Tchaboré	36980	19113	778	18335	221	1,21
Faure Essozimna GNASSINGBE	36980	19113	778	18335	5 443	29,69
Total					18 335	100,00

PREFECTURE DES LACS

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	98256	58402	1672	56730	43 517	76,71
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	98256	58402	1672	56730	407	0,72
TAAMA Komandéga	98256	58402	1672	56730	350	0,62
GOGUE Aimé Tchaboré	98256	58402	1672	56730	451	0,79
Faure Essozimna GNASSINGBE	98256	58402	1672	56730	12 005	21,16
Total					56 730	100,00

PREFECTURE DE VO

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	102008	46081	1727	44354	27 872	62,84
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	102008	46081	1727	44354	340	0,77
TAAMA Komandéga	102008	46081	1727	44354	371	0,84
GOGUE Aimé Tchaboré	102008	46081	1727	44354	440	0,99
Faure Essozimna GNASSINGBE	102008	46081	1727	44354	15 331	34,57
Total					44 354	100,00

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 AVRIL 2015 PAR PRÉFECTURE

PREFECTURE DE YOTO

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	88413	34603	1879	32716	8 437	25,79
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	88413	34603	1879	32716	263	0,80
TAAMA Komandéga	88413	34603	1879	32716	459	1,40
GOGUE Aimé Tchaboré	88413	34603	1879	32716	423	1,29
Faure Essozimna GNASSINGBE	88413	34603		32716	23 134	70,71
Total					32 716	100,00

LOME COMMUNE V

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	145649	84359	1463	82885	45 416	54,79
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	145649	84359	1463	82885	956	1,15
TAAMA Komandéga	145649	84359	1463	82885	1608	1,94
GOGUE Aimé Tchaboré	145649	84359	1463	82885	1 644	1,98
Faure Essozimna GNASSINGBE	145649	84359	1463	82885	33 261	40,13
Total					82 885	100,00

PREFECTURE D'AVE

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	59 893	28 655	954	27 701	15 927	57,50
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	59 893	28 655	954	27 701	183	0,66
TAAMA Komandéga	59 893	28 655	954	27 701	261	0,94
GOGUE Aimé Tchaboré	59 893	28 655	954	27 701	253	0,91
Faure Essozimna GNASSINGBE	59 893	28 655	954	27 701	11 077	39,99
Total					27 701	100,00

AFLAO GAKLY SAGBADO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	126911	66758	1260	65498	45 765	69,87
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	126911	66758	1260	65498	379	0,58
TAAMA Komandéga	126911	66758	1260	65498	737	1,13
GOGUE Aimé Tchaboré	126911	66758	1260	65498	788	1,20
Faure Essozimna GNASSINGBE	126911	66758	1260	65498	17 829	27,22
Total					65 498	100,00

BAGUIDA

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	68285	40017	841	39176	33 761	86,18
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	68285	40017	841	39176	108	0,28
TAAMA Komandéga	68285	40017	841	39176	196	0,50
GOGUE Aimé Tchaboré	68285	40017	841	39176	165	0,42
Faure Essozimna GNASSINGBE	68285	40017	841	39176	4 946	12,63
Total					39 176	100,00

PREFECTURE DE KLOTO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	82511	45835	969	44866	25 705	57,29
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	82511	45835	969	44866	542	1,21
TAAMA Komandéga	82511	45835	969	44866	404	0,90
GOGUE Aimé Tchaboré	82511	45835	969	44866	607	1,35
Faure Essozimna GNASSINGBE	82511	45835	969	44866	17 608	39,25
Total					44 866	100,00

AGOE-NYIVE/TOGBLE

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	182 152	99 161	1 765	97 396	35 999	36,96
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	182 152	99 161	1 765	97 396	2 695	2,77
TAAMA Komandéga	182 152	99 161	1 765	97 396	2 054	2,11
GOGUE Aimé Tchaboré	182 152	99 161	1 765	97 396	2 220	2,28
Faure Essozimna GNASSINGBE	182 152	99 161	1 765	97 396	54 428	55,88
Total					97 396	100,00

PREFECTURE DE L'EST-MONO

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	66633	45174	1101	44073	4 867	11,04
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	66633	45174	1101	44073	130	0,29
TAAMA Komandéga	66633	45174	1101	44073	525	1,19
GOGUE Aimé Tchaboré	66633	45174	1101	44073	283	0,64
Faure Essozimna GNASSINGBE	66633	45174	1101	44073	38 268	86,83
Total					44 073	100,00

PREFECTURE DE CINKASSE

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrages exprimés	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	52015	36097	1199	34898	1 673	4,79
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	52015	36097	1199	34898	225	0,64
TAAMA Komandéga	52015	36097	1199	34898	190	0,54
GOGUE Aimé Tchaboré	52015	36097	1199	34898	4 599	13,18
Faure Essozimna GNASSINGBE	52015	36097	1199	34898	28 211	80,84
Total					34 898	100,00

PREFECTURE D'ANIE

Candidat	Nbre des inscrits	Nbre de votant	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	68042	37309	1512	35797	6 609	18,46
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	68042	37309	1512	35797	545	1,52
TAAMA Komandéga	68042	37309	1512	35797	329	0,92
GOGUE Aimé Tchaboré	68042	37309	1512	35797	433	1,21
Faure Essozimna GNASSINGBE	68042	37309	1512	35797	27 881	77,89
Total						100,00

PREFECTURE DE TONE

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	139848	87320	3565	83755	3 977	4,75
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	139848	87320	3565	83755	929	1,11
TAAMA Komandéga	139848	87320	3565	83755	738	0,88
GOGUE Aimé Tchaboré	139848	87320	3565	83755	23 789	28,40
Faure Essozimna GNASSINGBE	139848	87320	3565	83755	54 322	64,86
Total					83 755	100,00

PREFECTURE D'OGOU

Candidat	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Bulletins nuls& blancs	Suffrage exprimé	Voix obtenues	%
FABRE Jean Pierre	105873	58583	2131	56452	25 513	45,19
TCHASSONA TRAORE Mouhamed	105873	58583	2131	56452	563	1,00
TAAMA Komandéga	105873	58583	2131	56452	443	0,78
GOGUE Aimé Tchaboré	105873	58583	2131	56452	1 066	1,89
Faure Essozimna GNASSINGBE	105873	58583	2131	56452	28 867	51,14
Total					56 452	100,00